Paris Biotech Santé

Université Paris Cité

ESSEC BUSINESS SCHOOL

Instituts thématiques Inserm
Institut national de la santé et de la recherche médicale

CentraleSupélec | université PARIS-SACLAY

VILLE DE PARIS

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE
Liberté
Égalité
Fraternité

îledeFrance

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

INVESTIR L'AVENIR

RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2025

SOMMAIRE

1. L'organisation	3
1.1 Le Conseil d'Administration	3
1.2 L'Équipe opérationnelle	3
1.3 Le Comité d'Évaluation	4
1.4 Le Jury de sélection de la Pépinière Paris Santé Cochin	6
2. Activités de l'incubation	7
2.1 127 projets examinés en 2025	8
2.1.1 Domaine d'activités et origine des 127 projets examinés en 2025	8
2.1.2 Description des projets examinés présentés et non présentés devant le Comité d'évaluation	12
2.2 11 projets entrés en 2025	13
2.3 13 projets sortis en 2025	15
2.4 23 projets en incubation au 31 décembre 2025	16
2.5 L'hébergement des entreprises	18
3. Activités de la pépinière	19
3.1 Demandes d'hébergement 2025 : 41 demandes de surfaces pour 4484 m^2	19
3.2 Les mouvements dans la pépinière en 2025	21
3.2.1 Départ de 4 sociétés	21
3.2.2 Installation de 4 nouvelles sociétés, extension de 4 sociétés, réorganisation de 2 sociétés	22
3.2.3 Appel à candidatures interne 2025	24
3.2.4 Appel à candidatures lots 2026	25
3.3 Activités Paris Biotech Santé – RIVP	25
3.4 22 sociétés installées dans la pépinière en 2025	27
4. L'offre de Paris Biotech Santé au service des entreprises de l'incubateur et de la pépinière	28
4.1 L'accompagnement stratégique	28
4.1.1 L'accompagnement individuel	28
4.1.2 L'accompagnement collectif en incubation dans le cadre du PUI VALOCITE	28
4.1.3 Les ateliers professionnalisants ouverts aux startups de l'incubateur et de la pépinière	29
4.2 L'accès à des financements	30
4.2.1 Financements non dilutifs	30
4.2.2 Financements dilutifs	30
4.3 L'accès à un réseau et des ressources au services des startups	31
4.3.1 L'animation de la communauté incubateur et pépinière	31
4.3.2 Les ressources et services complémentaires	32
4.4 L'évaluation de l'offre de Paris Biotech Santé	32
5. Actions de promotion et de communication	33
5.1 6 Actions de promotion de l'incubateur et de sensibilisation à la création d'entreprise	33
5.2 Actions de communication	33
6. Éléments financiers 2025	34
6.1 Synthèse financière	34
6.2 Produits d'exploitation	35
6.2.1 Structure des ressources	35
6.2.2 Analyse des subventions d'exploitation	35
6.2.3 Analyse des prestations de services	36
6.2.4 Analyse détaillée des principaux produits	37
6.2.5 Nouveau modèle économique	38
6.2.6 Dépendance et perspectives	39
6.3 Dépenses opérationnelles de l'incubateur et de la pépinière	39
6.3.1 Charges d'exploitations comptables	40
6.3.2 Charges indirectes de fonctionnement	40
6.3.3 Charges de personnel	41
6.3.4 Autres achats et charges externes	41
6.3.5 Charges affectées aux incubés	41
6.3.6 Dotations aux amortissements et dépréciations	42
6.3.7 Charges liées à la pépinière	42
6.4 Investissement	42
7. Feuille de route 2025-2026 : réalisations et perspectives 2026	44
7.1 Réalisations 2025	44
7.1.1 Ressources : contractualisation du nouveau modèle dédié Startups	44
7.1.2 Équipe : 3 campagnes de recrutement au poste d'Office manager	45
7.1.3 Accompagnement : maintenir un haut niveau de qualité	45
7.1.4 Rayonnement : déployer de nouveaux sites d'hébergement au service de l'innovation en santé	45
7.2 Perspectives et axes prioritaires 2026	47
7.2.1 Renforcement de l'équipe et outil collaboratif	47
7.2.2 Déployer l'offre d'hébergement et accueillir les premières startups à UP Cité et Saint-Joseph	47
7.2.3 La diversification des ressources : un axe prioritaire de développement vers les industriels et les alumni	49
7.3 Un budget prévisionnel 2026 construit dans un contexte de transition et de priorisation des dépenses	49
8. Conclusion	51
SOMMAIRE DES ANNEXES	

1. L'ORGANISATION

1.1 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni le **08 juillet 2025.**

Composition actuelle du Conseil d'Administration :

Membres Fondateurs

Président	Monsieur Edouard KAMINSKI
Vice-Présidente, **Présidente du Directoire Inserm-Transfert**	Madame Pascale AUGE
Secrétaire Général, Directeur Général de CentraleSupelec	Monsieur Romain SOUBEYRAN
Trésorier, Directeur Général du Groupe ESSEC	Monsieur Vincenzo Esposito VINZI
Assistance Publique – Hôpitaux de Paris Directeur délégué auprès du Directeur Général de l'AP-HP	Monsieur Nicolas CASTOLDI

Commissaire du gouvernement Délégué régional académique Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation ILE-DE-FRANCE	Monsieur Samuel GUIBAL

Monsieur Samuel Guibal était accompagné de son adjoint, Monsieur Avner Bar-Hen. Il a annoncé qu'il quitterait ses fonctions en septembre 2025.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale a renouvelé le Cabinet GVA Audit dans ses fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans, soit au moment de la décision sur les comptes de l'exercice clos en décembre 2030.

1.2 L'Équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle de Paris Biotech Santé est composée de **4 salariés**.

Directrice	Stéphanie LEFEBVRE
Chargée de missions	Sophie LOCHET
Responsable Administrative et Financière	Julie GAUDENZI
Responsable Informatique	Emilien LAMOUREUX

Depuis 2023, Paris Biotech Santé s'est engagée dans une dynamique de renforcement de l'équipe par la création d'un poste d'Office Manager.

Plusieurs tentatives de recrutement ont été menées :

- 2023 : une première tentative qui n'a pas abouti.
- 2024 : arrivée d'Anna Boucheron le 09 janvier. Cette collaboration a été interrompue par l'employeur le 08 mars, pendant la période d'essai.
- 2025 : une nouvelle tentative, qui n'a pas permis d'aboutir à un recrutement à ce stade.

Le renforcement de l'équipe demeure un **axe stratégique prioritaire** pour accompagner le développement de Paris Biotech Santé.

1.3 Le Comité d'Évaluation

Comité d'évaluation 2025	
4 réunions	11 mars, 18 juin, 16 octobre, 11 décembre
11 membres sortants	Lise Alter, Anne Bellée, Pierre-Olivier Couraud, Yves Derville, Marie Duranteau, Tara Duong, Guy Eiferman, Hélène Gilardi, Samuel Guibal, Jean-Luc Harousseau, Inès Tazi
5 membres entrants	Emmanuel Conseiller, Frédéric Dardel, Mathilde Paule, Myriam Tami, Antonin Weckel
62 membres au 31/12/2025	

Les comités des 11 mars (28 participants), 18 juin (20 participants), 16 octobre (26 participants) et 11 décembre (28 participants) se sont tenus en présentiel.

Au **31 décembre 2025**, le Comité d'Évaluation est composé des **62 membres suivants** :

Président	
Olivier AMEDEE-MANESME	Professeur Emérite des universités. Ancien Directeur de Paris Biotech Santé
Président d'honneur	
André TARTAR	Professeur à la Faculté de Pharmacie de Lille et à l'Institut Pasteur de Lille
Industries pharmaceutiques et Entreprises en lien avec la santé	
Lucien ABENHAIM	Fondateur de LA-SER
Jean-Jacques AUGIER	Homme d'affaires, Président de jeunes entreprises innovantes en santé
Patrice CARAYON	Président – CHIESI FRANCE
Arnaud GOBET	Président INNOTHERA
Patrick JOHNSON	Sciences, Corporate Research VP, Dassault Système
Stéphane THIROLOIX	CEO - Algotherapeutix
Capital Risque	
Alain HURIEZ	Chairman et Managing Partner – Adbio partners
Jean-Pascal TRANIE	Président Aloe et entrepreneur biotech
Yannick VANCOPPENOLLE	Senior Business & Investment Manager - SOPARTEC - VIVES Funds – LTTO
Antonin WECKEL	Analyste – Sofinnova Partners
Consultants	
Bernard AVOUAC	Ancien Président de la Commission de Transparence – Consultant
Jacques BELGHITI	Ancien Membre du Collège de la HAS. Professeur Honoraire
Hervé BIAUSSER	Ancien Directeur de CentraleSupélec
Alain CLERGEOT	Ancien Président de laboratoire - Consultant
Frédéric COLLET	Senior Advisor / Ambassadeur France 2030
Anne D'ANDON	Consultant Senior - AMediconseil
Côme de SAUVEBEUF	Président Fondateur Biodimed Conseils – Ancien Pharmacien Hospitalier
Laurent DEGOS	Ancien Président de la HAS
Isabelle GIRI	Consultante
Olivier MARIOTTE	Président – Nile
Noel RENAUDIN	Ancien Président du CEPS, Comité Économique de Produits de Santé
Philippe TCHENG	Médecin Référent Covidom AP-HP - Ex Président du LEEM
Structures de valorisation	
Stéphanie ALLASSONNIERE	Professeur des Universités – Vice-Présidente Valorisation, en charge du transfert économique de la recherche et des partenariats industriels – Université Paris Cité
Pascale AUGE	Présidente du Directoire – INSERM Transfert
Isabelle BUCKLE	Directrice des Applications de la Recherche et des relations industrielles - Institut Pasteur
Hélène CHAUTARD	Directrice du département innovation et valorisation – IHU Imagine
Emmanuel CONSEILLER	Chargé de portefeuille d'innovation santé - ERGANEO
Anne-Lou TOURET	Startup Manager Life Sciences - CNRS Innovation
Jérémie WEBER	Chargé d'affaires – responsable du pôle start-up, Institut Curie

Représentants de l'hôpital	
Antoine BREZIN	Professeur d'ophtalmologie – Université Paris Cité – Chef de service Hôpital
Sébastien GAUJOUX	Professeur, Chirurgien viscéral et digestif – APHP
Camille GERLIER	Médecin adjoint - Service des Urgences - Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph
Loïc GUILLEVIN	Ancien Membre du Collège de la HAS – Professeur Honoraire
Claire LE JEUNNE	Professeur Émérite Université Paris Cité, ancienne vice-présidente de la Commission de Transparence
Corinne MICELI	PUPH en rhumatologie (Université Paris Cité – Hôpital Cochin) et chercheur clinicienne à l'Institut Pasteur de Paris
Marie-Pierre REVEL	Professeur Radiologie – Hôpital Cochin
Nicolas ROCHE	Professeur Pneumologie – Hôpital Cochin
Julie VALETTE	Direction générale - Direction Innovation et Transformation – Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph
Acteurs institutionnels	
Corentin MOLSON	Chargé d'affaires innovation – BPI France
Mathilde PAULE	Chargée d'affaires innovation – BPI France
Inès POURADIER-DUTEIL	Responsable Wilco Healthcare – Wilco
Lauréline RENAULT	Chargée de mission Innovation et transfert de technologie \| Pôle TRESOR – Région Ile-de-France
Représentants d'école et université	
Christine BALAGUE	Professeur, Institut Mines-Télécom Business School - Membre de la Cerna et de Dataia
Frédéric DARDEL	Professeur de Biologie Moléculaire -CiTCoM - UMR 8038 CNRS – Université Paris Cité
Karine LAMIRAUD	Professeur titulaire de la chaire Innovation thérapeutique, ESSEC
Matthieu RESCHE-RIGON	Doyen – Faculté de santé – Université de Paris Cité
Philippe RUSZNIEWSKI	Doyen UFR de Médecine – Université Paris Cité
François SIGAUX	Professeur émérite – Faculté de médecine – Université Paris Cité
Myriam TAMI	Professeur associée - CentraleSupelec
Jean-Hugues TROUVIN	Université Paris Cité – Professeur Honoraire
Partenaires	
Eric BASEILHAC	Directeur Accès Économie et Export au Leem - Membre correspondant national de l'Académie de pharmacie ainsi que Président de l'Association pour le bon usage du médicament (ABUM)
Christian DELEUZE	Président – MEDICEN Paris Région
Jean-François DHAINAUT	Professeur Emérite de Université Paris Cité – Co-dirigeant Liberté Living Lab
Christian LAJOUX	Président du Comité Carnot – Ancien Président de Sanofi France et du LEEM
Eric LE ROY	Directeur Général – SNITEM
Florence NIEDERGANG	Directrice de Recherches au CNRS, Directrice de l'Institut Cochin
Gérard VINCENT	Président de la Fondation Santé Service
Autres	
Gilles JOHANET	Procureur général près la Cour des comptes
Maurice-Pierre PLANEL	Ancien Président du CEPS - Professeur associé à l'IEP de Fontainebleau
Christian THUILLEZ	Professeur Emérite – Ancien Président de la Commission de Transparence de la Haute Autorité de Santé

1.4 Le Jury de sélection de la Pépinière Paris Santé Cochin

Paris Biotech Santé a constitué, avec la RIVP, un jury afin de sélectionner les entreprises qui s'installeront dans la Pépinière Paris Santé Cochin.

En 2025, il est composé des membres suivants :

Président	
Olivier AMEDEE-MANESME	Professeur Emérite des universités. Ancien Directeur de Paris Biotech Santé
Président d'honneur	
André TARTAR	Professeur à la Faculté de Pharmacie de Lille et à l'Institut Pasteur de Lille
Consultants	
Jérôme BECQUART	JBiotech conseil
Jacques BELGHITI	Ancien Membre du Collège de la HAS. Professeur Honoraire
Gilles BOUVENOT	Ancien Président de la Commission de la transparence de la HAS
Alain CLERGEOT	Ancien Président de laboratoire
Laurent DEGOS	Ancien Président de la HAS
Loïc GUILLEVIN	Ancien Membre du Collège de la HAS – Professeur Honoraire
Partenaires	
Anne BELLEE	Cheffe de projet innovation « sport, santé, handicap, biotechnologies » - Bureau de l'Innovation - Direction de l'Attractivité et de l'Emploi – Ville de Paris
Aude BOILLEY-RAYROLES	DGA Hôpitaux universitaires Paris centre, directrice Cochin - APHP
Pierre-Olivier COURAUD	DRCE INSERM – Ex Directeur – Institut Cochin
Gérard FRIEDLANDER	Délégué général – Fondation Université Paris Cité - PUPH
Alexandra JORGE	Gestionnaire en immobilier d'entreprise Direction immobilière d'entreprise – RIVP
Matthieu RESCHE-RIGON	Doyen – Faculté de santé – Université de Paris Cité
Emeric ROGEMONT	Responsable technique de sites Direction immobilière d'entreprise – RIVP
Laurent ROYON	Professeur des Universités, Directeur du LIED, Vice Doyen Valorisation et Liens avec le monde socio-économique, Université Paris Cité
Philippe RUSZNIEWSKI	Doyen de l'UFR de Médecine d'Université Paris Cité
Julie VALETTE	Direction générale - Direction Innovation et Transformation – Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph
Romain VIDAL	Chef du service Transferts de Technologie \| Pôle TRESOR – Région Ile-de-France
Startups	
Xavier DUPORTET	CEO – Eligo Bioscience

Le Jury de sélection se réunit en fonction des lots qui se libèrent.

Il s'est réuni **une fois en visioconférence en 2025** : le **13 mars.**

2. ACTIVITES DE L'INCUBATION

En 2025, Paris Biotech Santé a examiné **127 projets**, contre 76 en 2024 (+67%). Sur ces 127 projets, **11 ont intégré l'incubateur**, **13 projets sont sortis,** portant à **23 le nombre de projets en incubation au 31 décembre 2025**.

Faits marquants 2025

Forte augmentation des projets candidats : 127 candidatures reçues en 2025, contre 76 en 2024, soit une hausse de 67%. **La part des projets issus de la recherche publique reste toujours minoritaire.**

4 Comités d'évaluation

15 projets présentés devant le Comité d'évaluation : 13 projets acceptés

11 projets entrés : 2 projets acceptés ont décliné

13 projets sortis : 4 succès, 1 échec, 8 dont le succès n'est pas déterminable

23 projets en incubation au 31/12/2025

9,7 M€ de fonds levés au total par 15 sociétés sur l'année 2025 (3,5 M€ par 4 sociétés sorties en 2025, 6,2 M€ par 12 sociétés encore incubées au 31/12/2025) contre **17,8 M€ de fonds levés au total par 12 sociétés sur l'année 2024**

2 lauréats ilab 2025 (Aken Medical et Infocus Therapeutics)

1 lauréat i-Nov 2025 (Austral DX)

1 lauréat innovup Leader PIA 2025 (Praxysanté)

229 projets accompagnés au 31/12/2025

Pour 2025 :

Indicateur	2025
Projets examinés par l'équipe PBS	**127**
Projets présentés devant le comité d'évaluation	**15**
Projets acceptés par le comité d'évaluation	**13**
Projets entrés en incubation	**11**
Projets sortis d'incubation	**13**
Projets en incubation au 31/12/2025	**23**

2.1 127 projets examinés en 2025 (*Annexe 1)*

En 2025, l'équipe de Paris Biotech Santé a examiné **127 projets** contre 76 en 2024, **soit une augmentation de 67%**. Il faudra voir en 2026 si cette progression est conjoncturelle ou si elle se confirme dans la durée.

127 Projets examinés	**15** Présentés au comité	**13** Acceptés par le comité	**11** Entrés en incubation
12 % Taux de sélection équipe	**87 %** Taux d'acceptance comité	**35 %** Porteuses femmes	**24 %** Origine recherche publique

Parmi les **127 projets**, **74 projets** (**58%**) ont fait l'objet d'au moins un rendez-vous avec l'équipe de Paris Biotech Santé, et **7 projets** (**5%**) ont bénéficié d'une expertise par au moins un membre du comité d'évaluation. Les principales caractéristiques de ces 127 projets sont décrites en *Annexe 1*. L'évolution du nombre de projets examinés entre 2015 et 2025 est présentée en *Figure 1*.

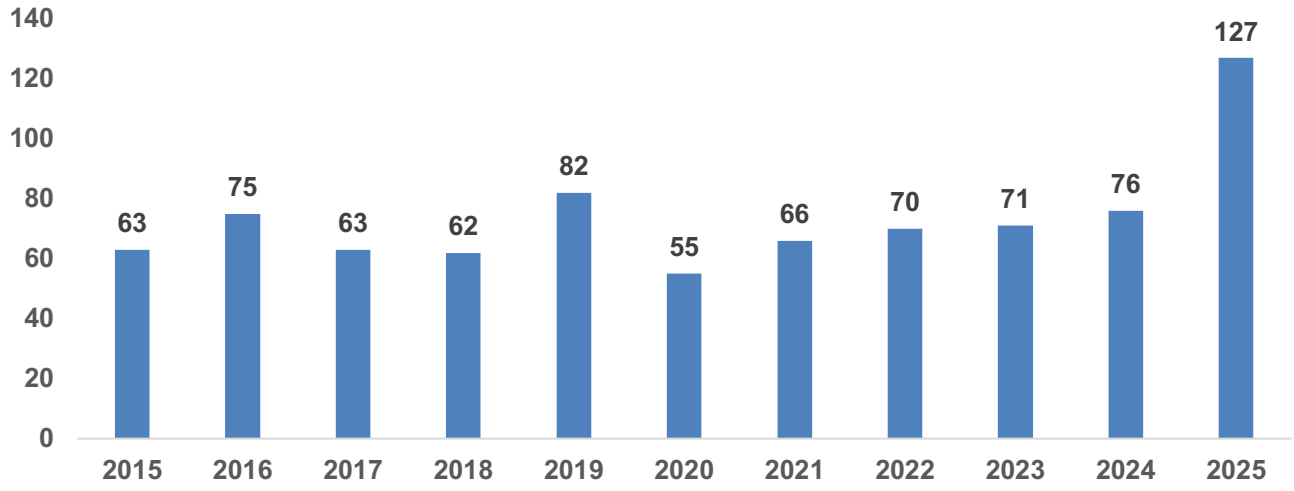


Figure 1 : Évolution du nombre de projets examinés par l'équipe entre 2015 et 2025

2.1.1 Domaine d'activités et origine des 127 projets examinés en 2025

<u>Domaines d'activités</u> (*Figures 2 et 3*)

La *Figure 2* présente l'évolution du nombre de projets examinés par domaines d'activités entre 2023 et 2025.

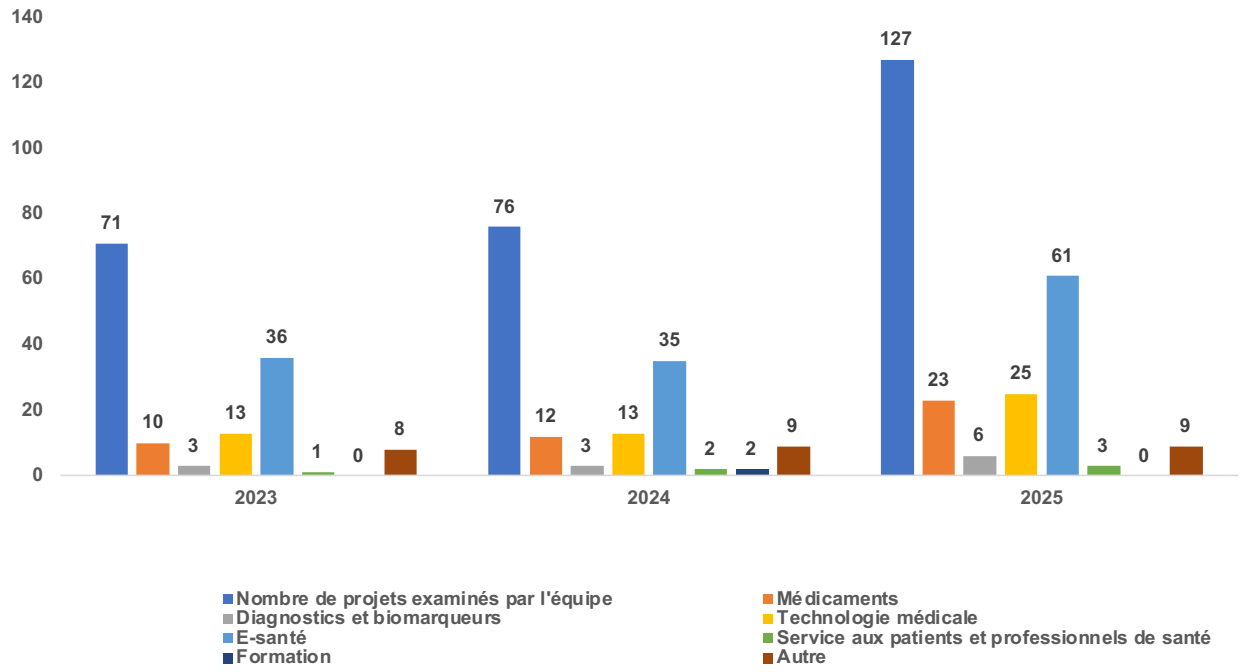


Figure 2 : Évolution des projets examinés par domaine d'activités entre 2023 et 2025

La *Figure 3* présente la répartition projets examinés en 2025 par domaines d'activités.



Figure 3 : Domaine d'activités des projets examinés en 2025

En 2025, la hausse des candidatures concerne tous les domaines. La e-santé reste le **premier domaine avec 48% des projets** (développement de **plateformes informatiques, d'applications, de logiciels et intelligence artificielle appliqués à la santé**). Cette proportion reste stable par rapport à 2024 (46%).

En valeur absolue, **le nombre de projets dans le domaine du médicament et du diagnostic a doublé entre 2024 et 2025**.

On observe en parallèle :

- une **hausse de la part des projets dans le domaine du médicament** : **18% des candidats** (contre 16% en 2024)
- une **hausse des projets de technologies médicales** : **20% en 2025** (17% en 2024)
- une **proportion stable de projets diagnostics et biomarqueurs** : 5% des candidatures
- **7% des projets ne relèvent pas du domaine médical**.

Origine des projets (*Figures 4 et 5*)

La *Figure 4* présente l'évolution du nombre de projets examinés ayant une origine privée et une origine publique entre 2023 et 2025.

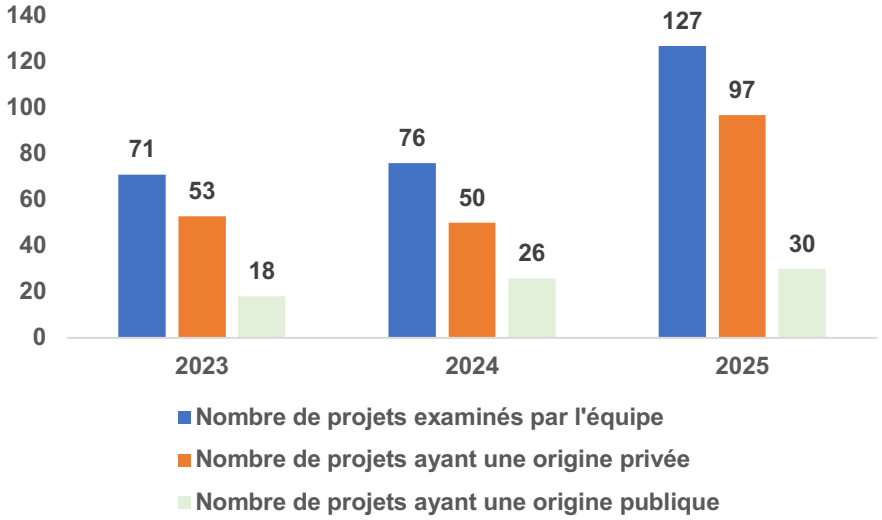


Figure 4 : Évolution des projets examinés par origine publique ou privée entre 2023 et 2025

La *Figure 5* présente la répartition des projets candidats 2025 par origine publique ou privée:

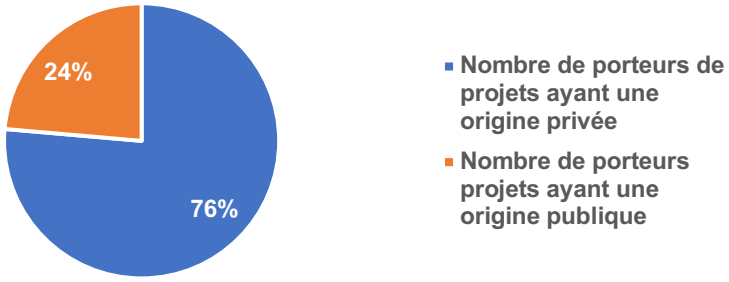


Figure 5 : Origine des projets candidats en 2025

La majorité des projets candidats à Paris Biotech Santé restent des **projets exogènes** (**76% des projets**) n'étant pas issus ou liés à la recherche publique.

Une proportion stable ces trois dernières années : 75% en 2023, 66% en 2024, 76% en 2025.

En volume, les projets exogènes progressent fortement passant de 50 à 97 projets entre 2024 et 2025.

Les **projets issus de la recherche publique** sont en légère hausse passant de **26 à 30 entre 2024 et 2025 mais ils restent sous-représentés**.

Face à cette dynamique, l'équipe de Paris Biotech Santé continue ces efforts de prospection engagés en 2024 auprès des structures de valorisation pour sourcer des projets issus de la recherche publique et en participant à des évènements tels que les Matching Days d'Imagine.

Nous ne voyons toujours pas d'effet du dispositif PUI (Pôle Universitaire Innovation) à ce jour.

Répartition des 30 projets issus de la recherche publique

APHP	**5**	**Institut Cochin**	**1**
INSERM / Université Paris Cité	**2**	**Institut de biologie Paris Seine, Sorbonne U, CNRS, INSERM**	**1**
APHP, INSERM, Université Versailles Saint-Quentin	**1**	**Institut Pierre Gilles de Gennes, CNRS, ENS, UPMC**	**1**
APHP, INSERM, Université Versailles Saint-Quentin	**1**	**IGR, SATT Paris Saclay**	**1**
APHP, INSERM, Sorbonne U, INRAE, SATT Paris Saclay	**1**	**Université Paris Cité, INSERM, CNRS**	**1**
INSERM, APHP, Université Paris Cité	**1**	**Université Sorbonne Paris Nord, SATT ERGANEO**	**1**
Hôpital Marie-Lannelongue	**1**	**Université de Versailles Saint-Quentin**	**1**
Institut Curie, INSERM, CNRS	**1**	**BIOASTER**	**1**
Institut Curie, CNRS, Sorbonne Université	**1**	**INRIA SACLAY**	**1**
Institut Curie, INSERM	**1**	**TELECOM PARIS**	**1**
Institut Curie	**1**	**INSERM**	**1**
Institut Pasteur, CNRS	**1**	**CHU de Nantes**	**1**
Institut Pasteur	**1**		

7 projets sont en relation avec une SATT : ERGANEO (3), SACLAY (2), LINKSIUM (1), PULSALYS (1)

Projets dont les porteurs ont une origine privée

Les projets dont les **porteurs ont une origine privée sont au nombre de 97**.

La *Figure 6* présente la manière dont ils se répartissent.

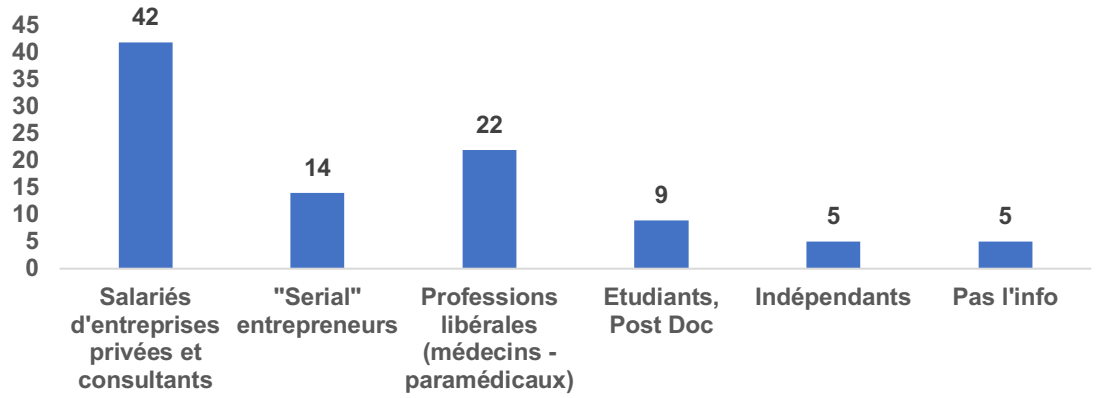


Figure 6 : Projets ayant une origine privée

2.1.2 Description des projets examinés présentés et non présentés devant le Comité d'évaluation

Parmi les **127 projets examinés**, **112 projets** n'ont pas été présentés devant le Comité d'évaluation de Paris Biotech Santé, **15 ont été présentés** (*Figure 7*).



Figure 7 : Répartition des projets examinés

Répartition des 112 projets non présentés devant le Comité d'évaluation (*Figure 8*) :

- **15 projets** restent en cours d'analyse et sont susceptibles de présenter des éléments suffisants pour envisager un passage en comité en 2026

- 4 candidats à qui il a été proposé de se présenter devant le comité d'évaluation ont décliné

- 4 projets ont fait le choix d'une autre structure (2 Agoranov, 1 PCUP, 1 Incuballiance)

- 26 projets n'ont pas donné suite

- 5 sociétés étrangères (Japon, Pakistan, Arabie Saoudite, Inde USA)

- **7 projets avaient besoin de locaux** mais pas d'accompagnement

- **56 projets** ont été écartés par l'équipe de Paris Biotech Santé parce qu'ils ne répondaient pas, pour la plupart, aux critères fondamentaux que sont l'innovation, le domaine d'application des produits proposés (hors champs santé), la maturité (preuve de concept). (*Figure 8*).

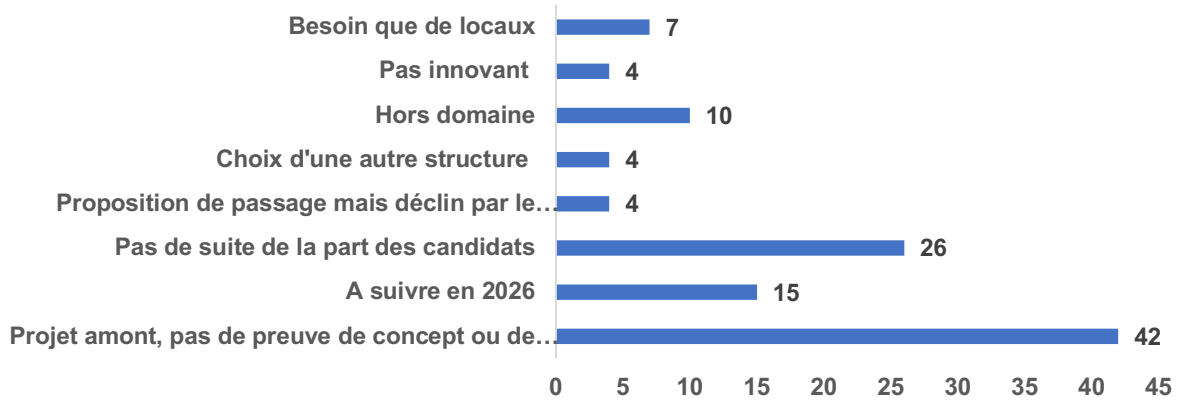


Figure 8 : Motifs des 112 projets non présentés

Le critère majoritairement discriminant est la maturité du projet (38% des projets écartés) avec l'absence de preuve de concept.

<u>15 projets ont été proposés au Comité d'évaluation</u> :

1 projet refusé par le Comité d'évaluation : CELL TEREO

1 projet pour lequel le Comité a demandé des informations supplémentaires : WEALTHY Technology qui n'a pas donné suite

13 projets acceptés par le Comité d'évaluation en 2025 : 6 publics / 7 privés

Médicaments	4
Technologie médicale ou instrumentation scientifique	4
E-santé/Logiciels et applications mobiles/Objets et lieux connectés	2
Diagnostics et biomarqueurs	3

La e-santé qui représente la majorité des projets candidats (48%) présente le taux de conversion le plus faible. Elle représente 15% des projets acceptés par le Comité.

Bien que les **projets issus de la recherche publique ne représentent que 24% des candidats, ils constituent 46% des projets acceptés** par le Comité d'évaluation.

2.2 11 projets entrés en 2025

Sur les **13 projets acceptés par le Comité en 2025, 2 projets ne sont pas entrés en incubation :** Gekomed qui a fait le choix d'intégrer Paris Santé Campus et Orbithera dont le projet a fait l'objet d'une réorientation.

11 projets sont finalement entrés en incubation en 2025 : 5 publics / 6 privés

Médicament	3
Technologie médicale	3
E-santé/Logiciels et applications mobiles/Objets et lieux connectés	2
Diagnostics et biomarqueurs	3

Présentation des 11 nouveaux projets incubés en 2025

PROJET / SOCIETE	DOMAINE	PRESENTATION
IPCURE	Médicament	IPCure développe des inhibiteurs de caspase-2 first-in-class, hautement sélectifs, pour traiter les démences. En neutralisant une enzyme clé de la consolidation mnésique et de la vulnérabilité synaptique, nos candidats visent à restaurer la plasticité et à interrompre précocement les cascades pathologiques. Priorités : démence fronto-temporale (Tau) et maladie d'Alzheimer.
ELYRYS PHARMA YRYS THERAPEUTICS	Médicament	L'innovation de YRYS Therapeutics repose sur l'identification d'une nouvelle cible thérapeutique à visée anti-inflammatoire. Notre molécule lead démontre un effet large-spectre sans immunosuppression globale, et réduction des effets secondaires liés aux corticoïdes. YRYS Tx prévoit de transformer la découverte académique en une innovation thérapeutique de rupture pour les maladies inflammatoires sévères, en particulier les uvéites, un domaine au fort besoin médical mais à concurrence plus limitée.
INFOCUS THERAPEUTICS	Médicament	InFocus Therapeutics développe une nouvelle génération de médicaments ciblant l'ARN grâce à AIDE (Artificial Intelligence Discovery Engine), une plateforme computationnelle propriétaire dédiée à la conception de petites molécules modulant l'épissage et d'autres processus post-transcriptionnels. Leur pipeline se concentre sur l'oncologie et les maladies neuromusculaires.

PEGMATISS BIOTECH	Technologie médicale	PegmaTiss BioTech est une société spécialisée en ingénierie tissulaire qui conçoit des biomatériaux innovants pour la médecine régénérative. Son produit lead, PegmaOs, est un substitut osseux de nouvelle génération : une mousse souple, facile à manipuler et biomimétique, qui combine une matrice polymère biorésorbable à des particules d'os pour stimuler la régénération osseuse et favoriser la formation de nouvel os chez le patient.
KLOTHERGIA BIOMEDICAL KAPTORY	Technologie médicale	Kaptory développe des dispositifs innovants pour une régénération des tissus humains à partir des cellules souches primordiales contenues dans le caillot sanguin. En première application, Kaptory optimise la prise en charge des urgences chirurgicales de la main avec un dispositif capable d'accélérer et simplifier la cicatrisation des plaies délabrées. Tandis que la charge de travail des professionnels de santé est allégée, le pronostic et la récupération fonctionnelle des patients accidentés sont améliorés.
KORANOV	Technologie médicale	Koranov rend accessible l'électro-encéphalogramme dès la salle de naissance pour éviter des situations de handicap, grâce à une meilleure prise en charge des nouveau-nés à terme. La découverte d'un physio-marqueur permet d'évaluer la normalité ou non du fonctionnement cérébral en moins de 20 minutes. Le résultat parfaitement explicable s'appuie sur une IA frugale. Notre algorithme est embarqué dans un dispositif portatif utilisable par tout professionnel médical ou paramédical.
XRAY MOOV	E Santé	Xray Moov développe un dispositif médical innovant de coordination et de supervision médicale à distance pour l'imagerie en mobilité, permettant de réaliser des examens d'imagerie directement au chevet des patients fragiles. La solution améliore l'accès au diagnostic, réduit les hospitalisations évitables et renforce la coordination des soins, contribuant à une santé plus accessible et équitable.
BIOSCAN	E Santé	BioScan est une solution SaaS d'intelligence artificielle qui automatise l'extraction et la structuration de données à partir de n'importe quel document médical. Notre technologie transforme CRH, CRO, comptes rendus d'imagerie, d'anatomopathologie et bien d'autres en données standardisées et exploitables, avec une précision supérieure à 98%. Notre plateforme s'intègre aux workflows de soins, de suivi patient et de recherche clinique, offrant un gain de temps considérable aux professionnels de santé.
CLIRA HEALTH	Diagnostics et biomarqueurs	Clira Health développe un dispositif de suivi biologique à domicile pour la détection précoce des infections chez les patients immunodéprimés (transplantés, chimiothérapie). Le système repose sur une technologie propriétaire d'extraction sanguine capillaire automatisée et indolore, réalisable en quelques secondes. Il permet un monitoring quotidien de biomarqueurs clés (CRP et formule leucocytaire différenciée), avec analyse embarquée et transmission aux équipes soignantes. En détectant les premiers signaux biologiques avant les symptômes, Clira permet une intervention plus précoce, réduit les hospitalisations et améliore le pronostic.
HYPRVIEW	Diagnostics et biomarqueurs	HyprView révolutionne la pathologie numérique en combinant photonique et IA pour réduire les échecs thérapeutiques en oncologie. Notre plateforme brevetée capture des données biochimiques multidimensionnelles à partir d'échantillons non marqués, créant des « signatures photoniques » uniques. En décryptant l'environnement tumoral, nous permettons une médecine de précision avec une prise en charge adaptée à chaque patient.
ARCANIS BIO (RESOLVE)	Diagnostics et biomarqueurs	Arcanis Bio est une startup de diagnostic in vitro développant un test sanguin innovant pour améliorer la prise en charge des maladies chroniques du foie, en particulier la MASH. Basée sur l'analyse d'un biomarqueur issu des vésicules extracellulaires et un algorithme propriétaire, la technologie permet une stratification fine des patients et un meilleur suivi de la réponse aux traitements, en soutien aux décisions cliniques et au développement de nouvelles thérapies.

Ces 11 sociétés ont intégré l'accompagnement collectif animé par JBiotech :

- **Cohorte 8** : IPCURE avec HEMODYNES (2024)
- **Cohorte 9** : INFOCUS THERAPEUTICS, PEGMATISS BIOTECH, XRAY MOOV, YRYS THERAPEUTICS
- **La cohorte 10** composée de CLIRA HEALTH, HYPRVIEW, ARCANIS BIO, KORANOV, KAPTORY, BIOSCAN sera lancée en 2026.

2.3 13 projets sortis en 2025

L'année 2025 porte le nombre total de projets sortis depuis la création de l'incubateur à **206 projets**, pour une durée d'incubation moyenne de **28,5 mois**.

Parmi les **13 sociétés sorties au 31/12/2025** :

- **1 échec** : **OPTIDRUGS,** le projet n'ayant pas abouti à la création d'une société à la sortie de l'incubation

- **8 sociétés** pour lesquelles le **succès n'est pas encore déterminé** tel que défini par la convention d'incubation : OPGS, REPLICO, PAREAN, ASTREMIHA, VIVADJU, BLUETHERIS, RHEUMACARE, FEMMA.

- **4 succès** : RAIDIUM, ORIA BIOSCIENCE et SPOTLIGHT MEDICAL qui ont réalisé une levée de fonds supérieure à 1 million d'euros, OMENA dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500k€. A noter RAIDIUM, ORIA BIOSCIENCE et SPOTLIGHT MEDICAL ont rejoint la pépinière Paris Santé Cochin en 2025 poursuivant ainsi leur parcours au sein de Paris Biotech Santé.

Les détails des 13 projets sortis sont présentés dans l'*Annexe 2*.

Chiffres clés des 13 sociétés sorties en 2025

LEVEES DE FONDS 2025	**3,5M€**	
SOCIETES AYANT LEVE DES FONDS EN 2025	**4**	OPGS, ASTREMIHA, FEMMA, ORIA BIOSCIENCE
MONTANT TOTAL FONDS LEVES PAR SOCIETES SORTIES	**27M€**	Par 9 sociétés
SOCIETES AYANT LEVE DES FONDS PENDANT INCUBATION	**9 (70%)**	OPGS, RAIDIUM, PAREAN, ASTREMIHA, VIVADJU, OMENA, FEMMA, ORIA, SPOTLIGHT
LAUREATS iLAB	**4**	RAIDIUM (2024), REPLICO (2024), OPGS (2024), ORIA BIOSCIENCE (2024)
LAUREATS BFTE	**8**	VIVADJU (2023), RHEUMACARE (2023), OPGS (2024), ORIA BIOSCIENCE (2024), ASTREMIHA (2024), BLUETHERIS (2024), SPOTLIGHT MEDICAL (2024) REPLICO (2025)
LAUREATS PIA/FPI	**8**	RHEUMACARE (2023), OPGS (2024), ASTREMIHA (2024), VIVADJU (2024) BLUETHERIS (2024), FEMMA (2024), ORIA BIOSCIENCE (2024 avec PCUP), REPLICO (2025 avec TELECOM PARIS)
PROJETS AYANT OBTENU UN FINANCEMENT PUBLIC	**77%**	
EMPLOIS SALARIES AU 31/12/2025	**71**	dans 9 sociétés
EMPLOIS SALARIEES AU 31/12/2025	**25**	

2.4 23 projets en incubation au 31 décembre 2025 (*Annexe 3*)

Répartition des projets incubés en 2025 par domaine d'activité (*Figure 9)*

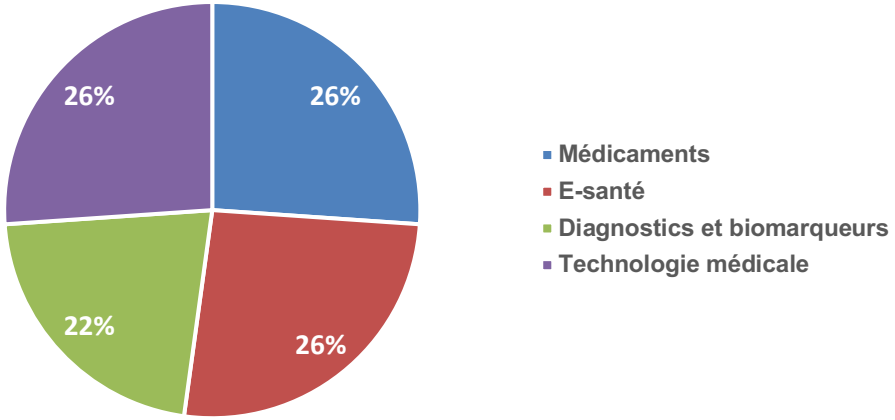


Figure 9 : Domaines d'activité des projets incubés en 2025

Origine des 23 projets incubés au 31/12/2025 (*Figure 10)*

- **11** projets sont issus de la recherche publique
- **5** projets exogènes (origine privée n'ayant pas établi de lien avec la recherche publique)
- **7** projets ont une origine privée et ont établi un lien avec la recherche publique

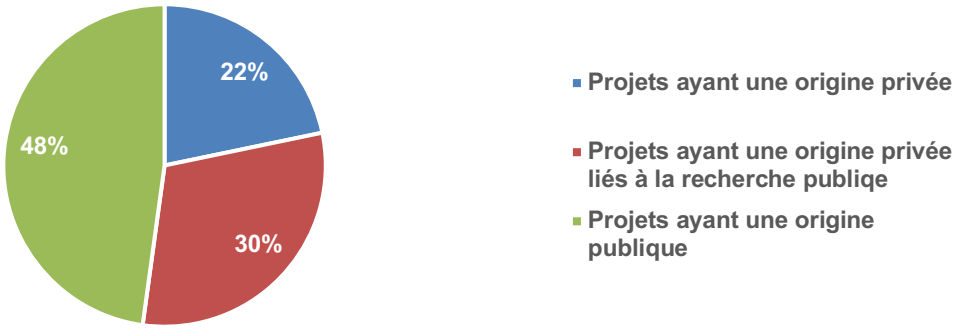


Figure 10 : Origine des projets incubés en 2025

Sur les **23 projets en incubation**, 19 ont abouti à la création d'une société **au 31/12/2025**.

78% **Issus ou liés à la recherche publique**	**48%** **Fondées ou co-fondées par des femmes**	**61%** **Ont levé des fonds**	**83%** **Ont obtenu un financement public**

	19 sociétés incubées et 4 projets en cours de création
ORIGINE	48% origine publique, 30% origine privée liée à la recherche publique, 22% origine privée
FONDATEURS	48 % des startups sont fondées ou co-fondées par des femmes 52 % des startups sont fondées par des hommes
DOMAINES D'ACTIVITE	26 % médicaments, 26 % e-santé, 26 % technologie médicale, 22 % diagnostic et biomarqueur
STATUT JURIDIQUE A LA CREATION	100% SAS
EMPLOIS CREES	121 emplois : - 48 emplois salariés (dont 27 femmes) - 45 emplois non-salariés (porteurs de projets opérationnels) - 28 emplois de sous-traitance
LEVEES DE FONDS CUMULEES DECLAREES	9,5 M€ (14 sociétés) : 5 médicament, 3 diagnostic et biomarqueur, 3 e-santé, 3 technologie médicale 61% des sociétés ont levé des fonds
LEVEES DE FONDS REALISEES EN 2025	6,2 M€ (12 sociétés) contre 16,7 M€ (9 sociétés) en 2024
FINANCEMENTS PUBLICS	7,1 M€ (19 sociétés) 83% des sociétés ont obtenu un financement public
FRENCH TECH SEED	3 sociétés labellisées en 2025 : Aken Medical, Mesurons, Clira Health
LAUREATS iLAB	5 (2 en 2022 : V4CURE, IPCURE, 1 en 2024 : CGenetix, 2 en 2025 : Aken Medical, Infocus Therapeutics)
LAUREATS INNOVUP LEADER PIA	2 (Austral Dx, Praxysanté)
LAUREATS PIA/FPI	7 (2 sociétés ont obtenu un PIA avec un autre incubateur)
LAUREATS INNOVUP INCUBATION	3 (2024 : Cerebro, 2025 : Hemodynes, Neuralteks)
LAUREATS BFTE	15
LAUREATS BFTLAB	1 (Lafame)
CA 2025	708k€ (8 sociétés)
BREVETS DEPOSES	18

A noter les difficultés rencontrées par les sociétés à se financer : elles vont chercher des tickets plus petits (inférieurs à 1 million d'euros pour 11 des 13 sociétés ayant levé des fonds) auprès de business angels, des family offices, voire des plateformes de financement participatif (2 startups y ont eu recours en 2025).

2.5 L'hébergement des entreprises :

Chiffres clés 2025

- 10 entreprises hébergées au cours de l'année
- 100% des entreprises hébergées dans des bureaux à la Faculté de Santé – site Cochin
- 5 entreprises encore présentes au 31/12/2025
- 22% des projets incubés sont hébergés au 31/12/2025 (5 sur 23)
- 52% des projets ont été hébergés depuis la création de l'incubateur (118 sur 229)

En 2025, 10 sociétés ont bénéficié d'un hébergement dans les locaux de Paris Biotech Santé situés à la Faculté de Santé – site Cochin. Il s'agit de :
Aken Medical, Astremiha, Austral DX, Clira Health, IPCURE, Omena Technologies, Parean Biotechnologies, Praxysanté, Raidium, Spotlight Medical

Au 31 décembre 2025, 5 d'entre elles sont encore présentes : Aken Medical, Austral DX, Clira Health, IPCURE et Praxysanté,
représentant 22% des 23 projets en cours d'incubation.

Depuis la création de l'incubateur, **plus d'une société sur deux** a bénéficié d'un hébergement (118 sur 229 projets accompagnés, soit 52%).

L'incubateur met à disposition des entreprises :
- **des espaces privatifs** (bureaux ou laboratoires)
- **des espaces partagés** (salles de réunion, call-box)

Les sociétés incubées sans locaux bénéficient d'un accès gratuit aux espaces communs.

3. ACTIVITES DE LA PEPINIERE

41 **Demandes reçues** 4 484 m^2	**22** **Sociétés au 31/12** 18 pépinière 4 hôtel	**99%** **Taux d'occupation** Moyen sur l'année	**34,5 M€** **Levées de fonds 2025** 6 sociétes (27%)

Faits marquants 2025

41 demandes de surfaces pour 4 484 m^2 : 2 310 m^2 de bureaux, 2 174 m^2 de laboratoires et 15 demandes de L2

Départ de 4 sociétés : Biomunex, EG427, Emglev, HIFIBIO représentant **793 m^2**

La fermeture du bureau français d'HIFIBIO

La réorganisation de 4 sociétés : Endodiag, Paire, Metafora, Qubit Pharmaceuticals

1 jury de sélection le 13 mars

Installation de 4 nouvelles sociétés : Raidium, Kyron Bio, Generare Bioscience, Oria Bioscience

Extension de 4 sociétés : SurgeCare, Spore.Bio, Resolve Stroke, Robeauté

22 sociétés installées au 31/12/2025 : 4 en hôtel, 18 en pépinière

Taux d'occupation moyen sur l'année 2025 : 99 %

6 sociétés (27%) ont réalisé une levée des fonds pour 34,5 M€ (contre 62,9 M€ par 8 sociétés en 2024) avec 2 levées de fonds majeures pour Robeauté et Generare Bioscience.

3.1 Demandes d'hébergement 2025 : 41 demandes de surfaces pour 4 484 m^2

41 **Prospects** Vs 38 en 2024	**4 484 m^2** **Surfaces demandées** Dont 2174 m^2 de labos	**15** **Demandes de L2** Soit 37% des candidats	**6** **Résidents en demande d'extension** pour 460 m2

L'équipe de Paris Biotech Santé a reçu, en 2025, **41 demandes** de surfaces pour **4 484 m^2**. Si les surfaces demandées sont en légère baisse par **rapport aux 4 785 m^2 de 2024, le nombre de candidats est quant à lui en hausse (38 en 2024),** confirmant l'attractivité de la pépinière.

Les principales caractéristiques de ces demandes sont décrites en ***Annexe 4***.

La Figure 11 présente l'évolution des demandes de surfaces entre 2015 et 2025.

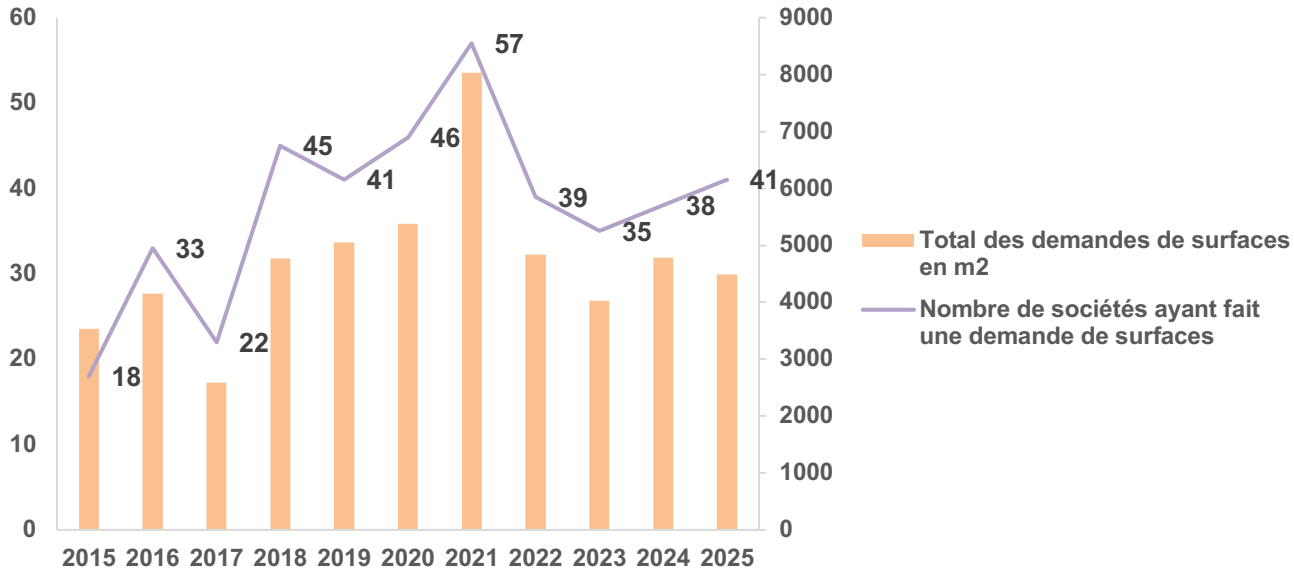


Figure 11 : Évolution des demandes de surfaces entre 2015 et 2025

Répartition des 41 demandes – 4 484m²	
Bureaux	**2 310 m²**
Laboratoires	**2 174 m²**
Laboratoires L2	**15 sociétés**
26 demandes ≤ 100 m²	**1 464 m²**
15 demandes > 100 m²	**3 020 m²**

Parmi les 41 demandes, **6 sociétés de la Pépinière Paris Santé Cochin** (Biomunex Pharmaceuticals, Kimialys, Nūmi, Raidium, Resolve Stroke, Robeauté) ont manifesté le besoin de surfaces supplémentaires pour s'agrandir et poursuivre leur développement. **Ces surfaces représentent 460 m²**.

Répartition des demandes par domaines d'activités (*Figure 12*)

44% des sociétés ayant contacté Paris Biotech Santé pour des locaux dans la Pépinière Paris Santé Cochin ont une activité de **développement de médicaments**, **22% de technologie médicale, 12% de e-santé, 12% de diagnostic et biomarqueurs** et **10% de service**.

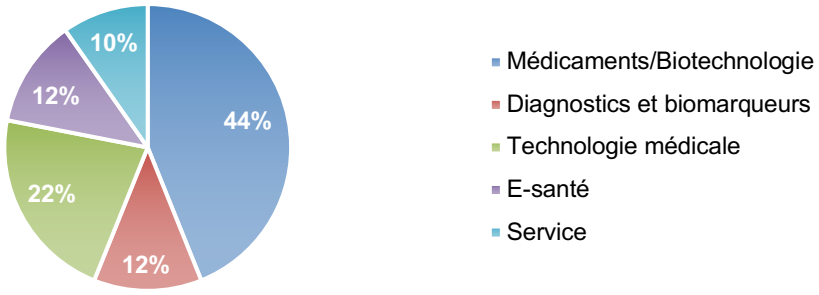


Figure 12 : Domaine d'activités des 41 demandes

Domaines d'activités des 26 demandes ≤ 100 m^2 (*Figure 13*)



Figure 13 : Domaine d'activités des 26 demandes ≤ 100 m^2

Domaines d'activités des 15 demandes > 100 m^2 (*Figure 14*)



Figure 14 : Domaine d'activités des 15 demandes > 100 m^2

3.2 Les mouvements dans la pépinière en 2025

3.2.1 Départ de 4 sociétés

Au cours de l'année 2025**, 4 sociétés ont quitté la pépinière, entraînant la libération de 15 lots.**

Ces départs se répartissent en trois catégories :

- Départ à échéance contractuelle : 2 sociétés en fin de 4 ans de contrat : Biomunex, EG427

- Départ pour rachat : Rachat d'Emglev Therapeutics par Valerio Therapeutics en septembre 2024

- Départ pour fermeture du bureau français : HIFIBIO

LOT	ETAGE	SURFACE (m^2)	DATE DE DISPONIBILITE	TYPE DE CONTRAT	SOCIETE SORTANTE
02-07 C	R+2	15	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
05-04	R+5	39,1	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
05-05	R+5	40,5	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
05-06	R+5	39,3	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
05-07	R+5	50,4	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
05-08	R+5	52,1	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
00-A	RdC	137,9	27/10/2025	PEPINIERE	EG427
05-B	R+5	115,5	30/12/2025	PEPINIERE	EG427
01-10	R+1	48	10/07/2025	PEPINIERE	EMGLEV
02-08 C	R+2	16,55	15/09/2025	PEPINIERE	HIFIBIO
02-09	R+2	39,8	15/09/2025	PEPINIERE	HIFIBIO
02-10	R+2	44,4	15/09/2025	PEPINIERE	HIFIBIO
02-11	R+2	48	15/09/2025	PEPINIERE	HIFIBIO
02-12	R+2	48,7	15/09/2025	PEPINIERE	HIFIBIO
04-01	R+4	57,7	15/09/2025	PEPINIERE	HIFIBIO

3.2.2 Installation de 4 nouvelles sociétés, extension de 4 sociétés, réorganisation de 2 sociétés

Les sociétés pré-sélectionnées et sélectionnées en 2025

Appel à candidatures du 13 janvier au 13 février : **19 candidats**

Afin d'anticiper la libération de 7 lots et 1 L2, représentant 489,4 m^2, liée aux départs de Biomunex et EG427, les équipes de Paris Biotech Santé et de la RIVP ont préparé et lancé un appel à candidatures ouvert, du **13 janvier au 13 février 2025**.

Au total, l'équipe de Paris Biotech Santé a reçu **19 dossiers de candidature représentant une demande de surface comprise entre 2 069 m^2 et 2 239m^2** avec une demande d'un laboratoire L2 par 7 sociétés (37%) (***Annexe 5***)

Parmi ces candidatures :

- **4 candidats internes** (sociétés déjà hébergées dans la pépinière) : Resolve Stroke, Kimialys, Biomunex (en catégorie hôtel) et Robeauté
- **15 candidats externes**, parmi lesquelles 2 sociétés (Everzom et CGénétix) afin de se positionner sur les locaux des Saints-Pères et 13 sociétés sur la pépinière Paris Santé Cochin.

Jury de sélection le 13 mars 2025

Un jury de sélection s'est réuni le **13 mars** au cours duquel les **15 candidats** ont été auditionnés et classé selon une grille A/B/C.

Le classement final (***Annexe 6***) est le suivant :

- **5 sociétés classées A+** (prioritaires pour une installation dans la Pépinière Paris Santé Cochin) : Resolve Stroke, Robeauté, Therasonic, Oria Bioscience, Generare Bioscience
- **2 sociétés classées A+** (mais impossibilité de les maintenir dans la Pépinière Paris Santé Cochin) : Kimialys et Biomunex

- **1 société classée A+** (pour une installation dans la Pépinière des Saints-Pères) : Everzom
- **1 société classée B+** (pour une installation dans la Pépinière des Saints-Pères) : CGenetix
- **7 sociétés classées B**
- **3 sociétés classées C**

Attributions validées à l'issue du jury pour la Pépinière Paris Santé Cochin

- Installations 2025 : Oria Bioscience et Generare Bioscience
- Extensions 2025 : Robeauté et Résolve Stroke
- Installations prévues en 2026 : Therasonic

Nous avons appris en mai 2025, la fermeture de la structure française d'HIFIBIO et les équipes de Paris Biotech Santé et de la RIVP ont décidé d'attribuer les 6 lots d'HIFIBIO aux startups classées A+ lors du jury du 13 mars 2025.

Récapitulatif :

Installation de 2 nouvelles sociétés et extension d'une société suite au jury de sélection du 12 septembre 2024 :

- Installation de : Raidium et Kyron Bio
- Extension de : SurgeCare et Spore Bio

Installation de 2 nouvelles sociétés et extension de 2 sociétés suite au jury de sélection du 13 mars 2025 :

- Installation de : Genera Bioscience et Oria Bioscience
- Extension de : Robeauté et Resolve Stroke

Echange de locaux entre Endodiag et Paire : Suite à des difficultés rencontrées par Endodiag, la société a demandé à occuper un lot plus petit

Les lots sont attribués de la manière suivante :

LOT	ETAGE	SURFACE (m²)	DATE DE DISPONIBILITE	SOCIETE SORTANTE	SOCIETE PRENANTE	TYPE DE CONTRAT	DATE ENTREE
00-B	RDC	222,7	16/12/2024	MILVUE	RAIDIUM	PEPINIERE	02/01/2025
01-11	R+1	48,9	janv-25	SCIPIO BIOSCIENCE	KYRON	PEPINIERE	19/02/2025
01-12	R+1	38,8	janv-25	SCIPIO BIOSCIENCE	KYRON	PEPINIERE	11/03/2025
03-02	R+3	38,5	janv-25	SCIPIO BIOSCIENCE	SURGECARE	PEPINIERE	03/06/2025
03-03	R+3	40,1	janv-25	SCIPIO BIOSCIENCE	KYRON	PEPINIERE	19/02/2025
02-07 B	R+2	12,5	16/12/2024	SMARTIMMUNE	ORIA BIOSCIENCE	PEPINIERE	déc-25
02-06 ABC	R+2	24,1		en travaux	SPORE BIO	PEPINIERE	20/03/2025
02-07 C	R+2	15	01/11/2025	BIOMUNEX	pas attribué	PEPINIERE	
05-04	R+5	39,1	01/11/2025	BIOMUNEX	GENERARE	PEPINIERE	15/09/2025
05-05	R+5	40,5	01/11/2025	BIOMUNEX	KYRON ?	PEPINIERE	pas signé fin 2025
05-06	R+5	39,3	01/11/2025	BIOMUNEX	ROBEAUTE	PEPINIERE	06/11/2025
05-07	R+5	50,4	01/11/2025	BIOMUNEX	ROBEAUTE	PEPINIERE	06/11/2025
05-08	R+5	52,1	01/11/2025	BIOMUNEX	ROBEAUTE	PEPINIERE	06/11/2025
00-A	RdC	137,9	27/10/2025	EG427	ORIA BIOSCIENCE	PEPINIERE	15/11/2025
05-B	R+5	115,5	30/12/2025	EG427	THERASONIC	PEPINIERE	mars-26
01-10	R+1	48	10/07/2025	EMGLEV	RESOLVE STROKE	PEPINIERE	27/08/2025
02-08 C	R+2	16,55	15/09/2025	HIFIBIO	GENERARE	PEPINIERE	15/09/2025
02-09	R+2	39,8	15/09/2025	HIFIBIO	GENERARE	PEPINIERE	15/09/2025
02-10	R+2	44,4	15/09/2025	HIFIBIO	GENERARE	PEPINIERE	15/09/2025
02-11	R+2	48	15/09/2025	HIFIBIO	GENERARE	PEPINIERE	15/09/2025
02-12	R+2	48,7	15/09/2025	HIFIBIO	GENERARE	PEPINIERE	15/09/2025
04-01	R+4	57,7	15/09/2025	HIFIBIO	SPORE BIO	PEPINIERE	nov-25
03-B	R+3	167,3	31/12/2024	ENDODIAG	PAIRE	PEPINIERE	01/01/2025
04-08	R+4	53,6	31/12/2024	PAIRE	ENDODIAG	HOTEL	01/01/2025

A noter que le laboratoire L2 02-06 ABC est resté plusieurs semaines en travaux

Ces mouvements amènent le nombre de sociétés installées dans la pépinière **à 22 au 31/12/2025** ***(Annexe 7)*** : **4 sociétés en hôtel** et **18 sociétés en pépinière**.

Le taux d'occupation moyen est de 99% sur l'année 2025.

3.2.3 Appel à candidatures interne 2025

La société Metafora Biosystems, connaissant une période difficile, a conclu un accord avec la RIVP aboutissant à la libération de l'un de ses lots en octobre 2025.

La société Qubit Pharmaceuticals, ayant besoin d'une vision de trésorerie à court terme, a demandé à libérer 3 de ses lots.

LOT	ETAGE	SURFACE (m²)	DATE DE DISPONIBILITE	TYPE DE CONTRAT	SOCIETE SORTANTE
02-07 C	R+2	15	01/11/2025	PEPINIERE	BIOMUNEX
01-01	R+1	42	15/10/2025	HOTEL	METAFORA
04-04	R+4	38,5	15/02/2026	PEPINIERE	QUBIT PHARMACEUTICALS
04-05	R+4	39,7	15/02/2026	PEPINIERE	QUBIT PHARMACEUTICALS
04-06	R+4	39,3	15/02/2026	PEPINIERE	QUBIT PHARMACEUTICALS

Afin de procéder à l'attribution de ces locaux et du L2 de Biomunex qui n'avait pas été attribué, les équipes de Paris Biotech Santé et de la RIVP, en accord avec le président du jury ont préparé un appel à candidatures en interne réservé aux sociétés hébergées dans la pépinière

Paris Santé Cochin ouvert du **26 novembre 2025 au 09 décembre 2025**. Le jury est prévu le 13 janvier 2026.

3.2.4 Appel à candidatures lots 2026

Afin d'anticiper l'attribution des locaux qui se libèreront en 2026 – 9 lots (627,24 m^2) - les équipes de Paris Biotech Santé et de la RIVP ont préparé un appel à candidatures qui sera ouvert du **13 janvier 2026 au 12 février 2026**.

3.3 Activités Paris Biotech Santé – RIVP

Ressources humaines

Arrivée d'Alexandra Jorge en janvier 2025 comme nouvelle gestionnaire et de Tijana Popov comme nouvelle manager de site en février 2025. Des réunions régulières entre les équipes de Paris Biotech Santé et de la RIVP ont lieu pour faire le point sur l'activité de la pépinière en terme de commercialisation (suivi des locataires, appel à candidatures, installation des nouvelles sociétés) : **en moyenne une réunion par mois**.

Locaux et technique

Une **réunion technique** organisée par la RIVP s'est tenue le **12 février 2025**. A cette occasion, la RIVP a abordé les points suivants avec les locataires présents :

- laverie: n'ont pas trouvé de prestataires - ce sont les sociétés de la pépinière qui vont faire le travail - une personne devra être formée
- DASRI: mise en place d'un local dédié aux -1
- Local azote : va redescendre au -2 de l'existnat à l'automne
- Local -80 : Création d'un local dans le parking
- Contrat : Travail en cours sur les contrats L2 qui sont beaucoup trop légers
- Réunions : Objectif est de reprendre des réunions techniques mais aussi d'animation 2 fois par an pour faire le point sur les besoins des locataires, la vie collective

Réunion locataires

La RIVP a organisé une réunion avec les locataires le 26 juin 2025

Loyer

Les tarifs appliqués sont les suivants :

Pour les locaux en pépinière d'entreprises : il s'agit d'un contrat de service (durée maximum 4 ans)

TARIFS	Redevance charges comprises m^2/an/HT/CC
Année 1	**340,00 €**
Année 2	**395,00 €**
Année 3	**445,00 €**
Année 4	**495,00 €**

Pour les locaux en hôtel d'entreprises : il s'agit d'un contrat d'hébergement (durée maximum 6 ans)

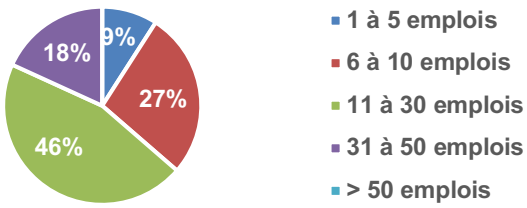
TARIFS	Redevance charges comprises m^2/an/HT/CC
Année 1	**525,00 €**
Année 2	**585,00 €**
Année 3	**625,00 €**
Année 4 à 6	**655,00 €**
Années 7 à 9	**685,00 €**

Pour les laboratoires type L2 : Pour toute la durée du bail : **1 000€ HT/HC**

Rendez-vous sociétés – Paris Biotech Santé

Les équipes de Paris Biotech Santé sont à la disposition des sociétés pour organiser un rendez-vous lorsqu'elles en ont besoin et faire le point sur leur situation. L'équipe de Paris Biotech Santé organise un rendez-vous systématique avec les nouvelles sociétés au moment de la signature du contrat d'animation.

3.4 22 sociétés installées dans la pépinière en 2025 (*Annexe 7*)

	22 SOCIETES installées au 31/12/2025
DOMAINES D'ACTIVITE	41 % diagnostics et biomarqueurs 23 % médicaments 18 % technologie médicale ou instrumentation scientifique 18 % e-santé
ORIGINE	41 % ont été incubées par Paris Biotech Santé (En Carta Diagnostics, Frema, Oria Bioscience, Peptinov, Qubit Pharmaceuticals, Raidium, Skairos, Spimed AI, Spotlight Medical 59 % n'ont pas été incubées par Paris Biotech Santé
	50 % origine publique 50 % origine privée
EMPLOIS CREES	**367 emplois salariés** (dont 164 salariées femmes – 45% de femmes)  **9 sociétés fondées ou co-fondées par des femmes (41%)**
LEVEES DE FONDS DECLAREES CUMULEES	186 M€ (20 sociétés – 91%)
LEVEES DE FONDS REALISEES EN 2025	34,5 M€ (6 sociétés - 27%)
FINANCEMENTS PUBLICS et PRETS D'HONNEUR CUMULES	96 M€
FINANCEMENTS PUBLICS (100% ont obtenu financement public)	14 lauréats BFTE (64%) 14 lauréats ilab (64%) 6 Lauréats Innovup Leader PIA 2025 3 lauréats i-NOV 7 lauréats EIC ACCELERATOR 1 lauréat PIONNIERS IA
CA 2025	2,9 M€ (11 sociétés – 50%)
CA 2024	3,4 M€ (13 sociétés – 60%)
BREVETS DEPOSES	132

4. L'OFFRE DE PARIS BIOTECH SANTE AU SERVICE DES ENTREPRISES DE L'INCUBATEUR ET DE LA PEPINIERE

L'offre de Paris Biotech Santé est une offre ciblée santé à forte valeur ajoutée structurée autour de 3 verticales complémentaires : **un accompagnement stratégique**, l'accès à des **financements** (dilutifs et non dilutifs) et l'accès à **un réseau et des ressources**.
En janvier 2025, **l'enquête de satisfaction** réalisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche auprès des entreprises en incubation et post-incubation a attribué à Paris Biotech Santé la note de **4,8 sur 5**.

36 sociétés accompagnées sur l'année	**5 sociétés** accompagnées en collectif (cohortes 8 et 9)	**11 ateliers professionnalisants**	**~12** participants par ateliers
18 rdv investisseurs	**9 rdv** acteurs de l'écosystème	**2 animations** communauté startups	**4,8/5** satisfaction incubés

4.1 L'accompagnement stratégique

L'accompagnement stratégique repose sur 3 axes : **un accompagnement individuel** de chaque projet, **un accompagnement collectif** dans le cadre du PUI VALOCITE et **des ateliers professionnalisants** ouverts à l'ensemble des entreprises de l'incubateur et de la pépinière.

4.1.1 L'accompagnement individuel

Pour les entreprises en incubation, un rendez-vous mensuel est organisé avec la Directrice et la chargée de mission de Paris Biotech Santé. L'objectif est de faire un point sur tous les aspects du projet (fondateurs, ressources humaines, locaux, stratégie, R&D, financements…) et de compléter les recommandations de l'équipe par des avis externes et la mise en relation avec de futurs partenaires et investisseurs. Sur l'année 2025, **l'équipe a accompagné 36 projets** (13 projets sortis et 23 projets encore en incubation au 31/12/2025).

Pour les entreprises de la pépinière, l'équipe projet de Paris Biotech Santé est à la disposition des sociétés pour faire le point sur leur développement et les aider à l'identification de partenaires scientifiques, cliniques et financiers.

4.1.2 L'accompagnement collectif en incubation dans le cadre du PUI VALOCITE

Depuis 2024, Paris Biotech Santé est **membre fondateur du consortium PUI VALOCITE** (aux côtés de l'Université Paris Cité, de l'Institut Pasteur, l'AP-HP, Inserm et Inserm-Transfert, CNRS, INRIA et la SATT ERGANEO) pour une durée de 4 ans (2024-2027).
L'objectif de ce consortium est de renforcer les liens avec les activités de maturation « amont » afin d'identifier un nombre plus important de projets à fort potentiel issus de la recherche publique provenant des autres fondateurs du PUI.

En 2025, **2 nouvelles cohortes ont été accompagnées** dans ce cadre, via le programme animé par JBiotech :

- **Cohorte 8** : IPCURE et HEMODYNES. Sophie Lochet a également participé à cette cohorte pour travailler la présentation de l'offre de Paris Biotech Santé. Cette cohorte s'est conclue par une session pitch le 08 juillet 2025.
- **Cohorte 9** : INFOCUS THERAPEUTICS, PEGMATISS BIOTECH, XRAY MOOV

4.1.3 Les ateliers professionnalisants ouverts aux startups de l'incubateur et de la pépinière

Paris Biotech Santé organise chaque mois des ateliers d'acculturation et de formation ouverts aux entreprises de l'incubateur et de la pépinière. Ces ateliers couvrent l'ensemble des dimensions clés de la vie d'une startup : financement, stratégie, réglementation ou encore de développement commercial… Ces sessions sont conçues en lien étroit avec les besoins des entrepreneurs. Des sondages auprès des startups peuvent être réalisés pour identifier les thématiques d'intérêt.

En 2025, 11 ateliers ont été organisés, avec en moyenne une douzaine de participants par session.

DATE	THEME	FORMAT	INTERVENANT	DUREE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
05 février	FPI , Concours, Avances remboursables…	Présentation et entretiens individuels	Ines Tazi Corentin Molson BPIfrance	2h	13
01 avril	Le Business Plan : structurer et convaincre pour propulser ta startup	Atelier	MINDSET FINANCE Romane Bertolus	2h	11
08 avril	Présentation des Plateformes de l'Institut Cochin	Atelier	Institut Cochin	3h	16
20 mai	Maximiser ses chances de succès en clinique et levée de fonds	Atelier	IQVIA	2h	12
16 septembre	Pourquoi et comment élaborer sa stratégie de communication ?	Atelier	Ariane Chollet	2h	13
30 septembre	Les essentiels de la protection des données pour les startups	Atelier	MYDATATRUST Grégory Collet	2h	5
07 octobre	Clés de lecture d'un brevet et mise en place d'une veille technologique / concurrentielle	Atelier	QUESTEL Yoran Margaron	2h	9
14 octobre	Common Pitfalls in Technical Documentation (BSI MDR Lessons Learnt)	Atelier	BSI Flavien Del Sole	2h	14
03 décembre	Les aides fiscales à la R&D (JEI, CIR, CIFRE)	Atelier	DRARI IDF Laurent Giraud	2h	10
09 décembre	Subventions européennes	Atelier et rdv individuels	MEDICEN Kevin Plouchart	Journée	10
26 novembre 3 et 11 décembre	Corps et posture Incarner son leadership (dédié aux femmes)	Atelier	Michiko Foussadier	3 jours	9

Les sessions BSI et Présentation des Plateformes de l'Institut Cochin ont eu le plus de participants.

4.2 L'accès à des financements

L'équipe de Paris Biotech Santé accompagne les startups dans l'identification et l'accès aux financements, qu'ils soient non dilutifs ou dilutifs.

4.2.1 Financements non dilutifs

Paris Biotech Santé peut prendre en charge **certaines prestations stratégiques pour le compte des projets incubés**.

En tant qu'**incubateur labellisé par la Ville de Paris et la Région Ile-de-France**, Paris Biotech Santé permet aux startups d'accéder aux **dispositifs FPI et Innov'up incubation**. En 2025, 2 dossiers FPI (Lafame et Infocus Therapeutics) et 2 dossiers Innov'up incubation (Neuralteks et Hemodynes) ont été instruits.

L'équipe propose également un **accompagnement au concours i-Lab**, avec l'appui d'un ancien lauréat pour la relecture des dossiers. Le 18 mars, une session (demi-journée) collective d'entrainement à l'oral a également été organisée avec l'équipe de Deeptech Founders.
2 projets ont été lauréats en 2025 : Aken Medical et Infocus Therapeutics.

Paris Biotech Santé est membre du **consortium HealthTech Paris avec l'APHP et Medicen**, qui donne accès au dispositif **French Tech Seed**. En 2025, 5 jurys ont été organisés (09 avril, 20 mai, 23 juillet, 25 novembre, 1er décembre) ayant permis la labellisation de 3 projets incubés à Paris Biotech Santé (Mesurons, Aken Medical, Clira Health).

L'équipe assure également une **veille des appels à projets et diffuse les opportunités aux startups** avec mise en relation possible avec les entreprises lauréates pour toute demande de subvention en particulier les fonds européens (EIC).

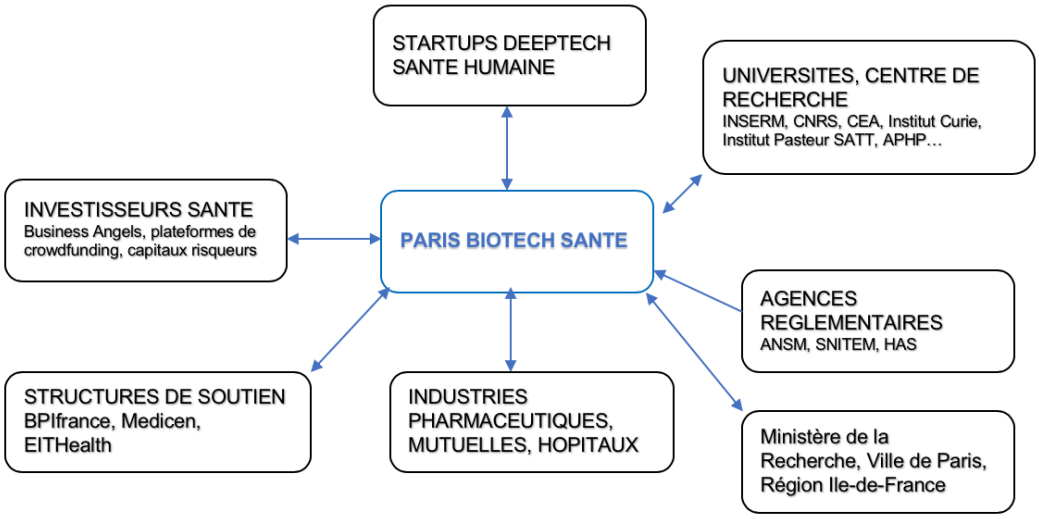
4.2.2 Financements dilutifs

L'équipe rencontre régulièrement des business angels et des investisseurs pour connaître leurs thèses d'investissement et faciliter la mise en relation avec les startups. **18 rendez-vous ont été réalisés en 2025**. Dans la suite de ces rendez-vous, Sophie Lochet a participé au comité de financement dédié au prêt d'honneur de Raise Sherpas (22 juillet) et Stéphanie Lefebvre et Sophie Lochet ont participé à une plénière d'Angels Santé (13 mai).
Paris Biotech Santé a également été partenaire du Healthtech Investor Summit 2025, événement européen dédié à la mise en relation des startups healthtech/medtech avec des investisseurs. Ce partenariat a permis aux entreprises accompagnées de concourir à la session Pitch et ainsi accroître leur visibilité et leur réseau auprès d' une centaine d'investisseurs européens. Paris Biotech Santé a accueilli la session d'entrainement des entreprises françaises le 10 décembre 2025 : 13 sociétés (sur les 94 entreprises européennes retenues) dont 4 sont ou ont été accompagnées dans le cadre de l'incubateur (Neuralteks, Replico, CGenetix, Austral Dx) et 2 sont hébergées dans la Pépinière (Therasonic et Raidium).

Le développement des relations avec les industries pharmaceutiques est un axe à travailler en 2026.

4.3 L'accès à un réseau et des ressources au service des startups

Paris Biotech Santé s'appuie sur **un réseau d'excellence actif d'acteurs académiques, hospitaliers, financiers, industriels et institutionnels ainsi que sur la communauté de plus de 250 entrepreneurs passés par l'incubateur et la pépinière.**



Dans le cadre d'une démarche de veille et de positionnement, l'équipe de Paris Biotech Santé a par ailleurs conduit plusieurs rendez-vous avec d'autres structures d'accompagnement de startups en santé. **9 rendez-vous ont été réalisés avec** : French Tech Grand Paris, Future4Care, ReferRythmo, Accélérateur Prévention de Bpifrance, Brain and Mind, Catalyseur, DocCity, Le Perqo, le PSCC. Ces échanges ont permis de mieux appréhender leurs offres d'accompagnement mais également les offres d'hébergement.

4.3.1 L'animation de la communauté incubateur et pépinière

Paris Biotech Santé organise des rencontres régulières entre startups et/ou autour d'un invité (industries pharmaceutiques, agences réglementaires, AP-HP…) pour faciliter leur visibilité, le développement de leur réseau et le partage d'expérience. **2 animations ont eu lieu en 2025**

Date	Objet	Public
30 janvier	Galette des rois	Sociétés de l'incubateur et de la Pépinière
16 décembre	Bûche de Noël	Sociétés de l'incubateur et de la Pépinière

4.3.2 Les ressources et services complémentaires

Mise à disposition de base de données et veille stratégique

Paris Biotech Santé met à disposition des entreprises des ressources documentaires et des outils de veille stratégique, afin de soutenir leur développement et d'alimenter leur réflexion sur les tendances du secteur :

- Pharmaceutiques et à APM International, pour le suivi de l'actualité du secteur de la santé,
- GlobalData : en 2025, l'équipe de Paris Biotech Santé a évalué l'usage de cet outil auprès des startups conduisant à une renégociation de l'abonnement. A compter du 1er janvier 2026, l'accès sera élargi pour couvrir à la fois les dimensions biotech et medtech.

Le coût annuel de ces bases de données pour Paris Biotech Santé s'élève à 45 K€.

Un accès à la bibliothèque (bases de données médicales) est possible.

Diffusion de CV

Paris Biotech Santé diffuse à l'ensemble des sociétés incubées les CV reçus de manière spontanée de la part de candidats à l'intégration de sociétés incubées ou dans la pépinière que ce soit une recherche de stage ou une poste fixe. Plusieurs embauches ont été effectuées par ce biais.

Nous recevons plus d'une centaine de CV par an.

Diffusion des informations des partenaires

Séminaires, appels à projets, recherche d'emplois, colloques sont diffusés à toutes les entreprises accompagnées.

4.4 L'évaluation de l'offre de Paris Biotech Santé

Dans le cadre d'une enquête de satisfaction menée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en janvier 2025 auprès des entreprises en cours d'incubation et post-incubation, **Paris Biotech Santé a obtenu une note de 4,8/5**.

Dans le prolongement de cette démarche, l'équipe de Paris Biotech Santé a lancé en 2025 un travail d'évaluation de son offre d'accompagnement auprès des sociétés sorties de l'incubateur : un guide d'entretien a été rédigé et des premiers entretiens auprès des sociétés sorties en 2025 ont été réalisés.

L'objectif est d'automatiser ce suivi pour s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

5. ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

5.1 6 actions de promotion de l'incubateur et de sensibilisation à la création d'entreprise

Ces initiatives visent à renforcer la notoriété de la structure auprès des porteurs de projets, des partenaires institutionnels et académiques, mais également à encourager l'esprit entrepreneurial et à identifier de nouveaux projets. Elles prennent la forme d'interventions lors d'événements externes, de campagnes de communication ciblées, ou encore d'actions pédagogiques à destination des étudiants et jeunes chercheurs.

Date	Organisme	Objet	Public
09 janvier	DU GBM	Présentation du dispositif Incubateur Pépinière au cœur de l'hôpital	Étudiants du DU formation initiale et professionnelle
05 mars	ESSEC	Visite des étudiants de Chaire Innovation en Santé à la pépinière et témoignages de startups (Austral Dx, Nūmi, Spotlight Medical)	Élèves ESSEC Chaire Innovation
04 avril	Faculté de Pharmacie	Visite des étudiants de Florence Allouche – Faculté de Pharmacie et témoignages de startups (Parean Biotechnologies, Peptinov)	Élèves Faculté de Pharmacie en Licence santé
23 mai	Hôpital Saint-Joseph	Sensibilisation des professionnels de santé à l'évolution de l'organisation numérique - Présentation de Paris Biotech Santé et présentation de RHEUMACARE statup incubée	20 Professionnels de santé (médecins, pharmaciens, paramédical, fonction support)
10 juin	APHP	Intervention de Stéphanie Lefebvre à APINNOV en duo avec un incubé, Juan Pablo de La Plata Alcade de Replico	Étudiants, doctorants, chercheurs, entrepreneurs, écosystème
06 novembre	Ville de Paris	Participation au Paris de l'Innovation dans l'Espace Incubateurs	Écosystème

Les membres de l'équipe participent également à des jurys et instances d'évaluation chez les partenaires. Ainsi en 2025, Sophie Lochet a participé ainsi à **3 réunions du Parcours Pré-entrepreneurial destiné aux chercheurs et porteurs de projets innovants d'INSERM Transfert** (05 mars, 10 juillet et 06 novembre), Stéphanie Lefebvre et Sophie Lochet ont participé au **jury de l'appel à projets du tiers-lieu Holistic de l'Hôpital Saint Joseph** (12 décembre).

5.2 Actions de communication

Paris Biotech Santé assure une communication régulière sur LinkedIn (**4400 abonnés en avril 2026**, soit + 800 abonnés par rapport à 2024) pour valoriser ses actions d'animation, relayer l'actualité des startups accompagnées et mettre en lumière les événements organisés avec les partenaires et invités accueillis sur site. En 2025, **13 posts ont été publiés**, une communication régulière malgré l'absence de ressource dédiée en interne.

Chaque année, **un livret des entreprises** est publié, offrant une présentation détaillée des sociétés accompagnées, également accessibles via le site internet de la structure.

En octobre 2025, **Le Figaro** a consacré un article à Paris Biotech Santé intitulé : « Paris Biotech Santé : 25 ans au service de l'innovation en santé », témoignant du rôle central de l'incubateur dans l'écosystème français de la santé.

6. ELEMENTS FINANCIERS 2025

6.1 Synthèse financière

Chiffres clés 2025

TOTAL PRODUITS	TOTAL CHARGES	RÉSULTAT NET
845 737 €	**794 633 €**	**51 104 €**
+2,0 % vs 2024	-4,0 % vs 2024	contre 1 036 € en 2024

FONDS PROPRES	TRÉSORERIE	PRESTATIONS
1 097 993 €	**1 152 403 €**	**422 316 €**
+10,5 % vs 2024	+31,8 % vs 2024	+31 % vs 2024

Faits marquants 2025

Évolution du modèle économique	Première année de déploiement du nouveau modèle économique : entrée des premiers projets concernés au second semestre 2025 et signature des premières conventions associées au quatrième trimestre.
Activités d'accompagnement et d'hébergement	Progression des prestations de services (+31 %), maintien d'un taux d'occupation élevé de la pépinière Paris Santé Cochin (99,2 %).
Développement immobilier et partenariats	Poursuite des négociations avec l'Université Paris Cité et la Fondation Hôpital Saint-Joseph concernant le déploiement de l'offre d'hébergement, obtention d'une subvention d'investissement de 65 k€ de la Ville de Paris pour financer les aménagements de l'incubateur Paris Biotech Santé Saint-Joseph.
Financements et ressources	Évolution de la structure des ressources avec une hausse des prestations de services et une baisse des subventions d'exploitation. Poursuite du Programme Universitaire d'Innovation (PUI) et constatation d'un bonus lié à l'augmentation de capital de Deeplife.
Pilotage des dépenses	Gestion prudente des engagements dans un contexte d'incertitude sur le calendrier des opérations, report des recrutements et projets de développement, diminution des dépenses directement engagées au bénéfice des incubés (-44 %).
Résultat et situation financière	Préservation de l'équilibre financier dans un contexte d'incertitudes sur le calendrier des projets et sur certaines ressources attendues.

Indicateurs d'activité	2025	2024	Variation
Part des subventions dans les produits d'exploitation	49,8 %	58,4 %	-8,6 pts
Part des prestations dans les produits d'exploitation	49,9 %	38,9 %	+11,0 pts
Taux d'occupation de la pépinière Paris Santé Cochin	99,2 %	97,7 %	+1,5 pt
Dépenses prises en charge au bénéfice des incubés	56 k€	101 k€	-44 %

Lecture de l'exercice

Le résultat net positif de 51 104 € doit être interprété avec prudence. L'exercice 2025 a été marqué par le déploiement du nouveau modèle économique, la progression des prestations de services et des incertitudes concernant le calendrier de certaines opérations. Dans ce contexte, l'association a adopté une gestion prudente de ses engagements, permettant de préserver son équilibre financier tout en renforçant ses fonds propres et sa trésorerie. Ce résultat reflète également le report de certaines dépenses et de plusieurs projets de développement sur les exercices à venir.

6.2 Produits d'exploitation

6.2.1 Structure des ressources

Pour l'analyse du détail du compte de résultat 2025 ***(annexe 12)***, il faut distinguer :

Les subventions d'exploitation
Elles regroupent les financements publics de fonctionnement provenant :

- du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace
- de la Ville de Paris
- de la Région Île-de-France
- du Programme Universitaire d'Innovation (PUI)

Les prestations de services
Elles comprennent principalement :

- les revenus liés à la convention RIVP
- les prestations d'accompagnement (FPI, Innov'Up Incubation)
- les remboursements incubés
- les redevances de loyers
- les nouveaux produits issus du nouveau modèle économique

Les prestations de services et les subventions d'exploitation représentent chacune environ la moitié des produits d'exploitation en 2025.

Les prestations de l'association reposent sur un équilibre entre des prestations relativement récurrentes (RIVP, PUI, forfait incubation) et des prestations variables liées à l'activité des incubés (bonus, remboursements, loyers).

Répartition et variation des ressources 2025 et 2024 (en €)

Ressources	2025	2024	Variation
Total produits d'exploitation	843 838 €	814 975 €	+4 %
Subventions d'exploitation	421 451 €	483 935 €	-13 %
Prestations de service	422 316 €	322 293 €	+31 %
Reprise de provision et autres produits	71 €	8 748 €	-99 %

Le total des produits progresse de 2%, tandis que les seuls produits d'exploitation augmentent de 4% en 2025 sous l'effet de la progression des prestations de service.

La structure des produits d'exploitation évolue significativement en 2025, avec une forte progression des prestations de service (+31 %).

6.2.2 Analyse des subventions d'exploitation

Répartition et variation des subventions d'exploitation 2025 et 2024 (en €)

Subventions d'exploitation	2025	2024	Variation
Ministère	230 000 €	211 500 €	+9 %
PUI Valocité	100 000 €	135 000 €	
Ville de Paris	60 000 €	80 000 €	-25 %
Région	20 000 €	25 768 €	-22 %
Laboratoires	0 €	31 667 €	-100 %
Quote-part subvention travaux	11 451 €	0 €	
Total subventions d'exploitation	**421 451 €**	**483 935 €**	**-13 %**

Principales évolutions

Les subventions d'exploitation baissent de 13 % entre 2024 et 2025, passant de 483 935 € à 421 451 €.

Cette évolution s'explique principalement par la diminution des financements de la Ville de Paris (-25 %) et de la Région (-22 %), ainsi que par l'absence de dons des laboratoires en 2025, contre 31 667 € en 2024.

Le soutien du Ministère est en hausse de 9%, passant de 211 500 € à 230 000 €. La contribution de l'Université Paris Cité via le PUI est de 100 000 €.

Les subventions d'exploitation 2025 intègrent notamment une reprise de quote-part de subventions d'investissement de 11 451 €, correspondant aux travaux et aménagements financés antérieurement. Conformément au nouveau référentiel comptable applicable aux associations, cette reprise est désormais présentée en produits d'exploitation, alors qu'elle figurait auparavant en produits exceptionnels.

Les conventions de la Ville de Paris (fonctionnement et investissement), du Ministère et de la Région se trouvent respectivement en ***annexes 8, 9, 10 et 11***.

6.2.3 Analyse des prestations de services

Les prestations de services progressent de 31 % entre 2024 et 2025 et représentent près de la moitié des produits d'exploitation de Paris Biotech Santé.

Répartition de la production vendue (en euros) par nature et variation 2025/2024

Production vendue	2025	2024	Variation
RIVP	180 353 €	177 533 €	+2 %
Bonus	76 001 €	79 988 €	-5 %
Remboursements incubés	59 668 €	27 967 €	+113 %
FPI/Innov'Up Incubation	48 000 €	65 877 €	-27 %
Redevance loyers	26 170 €	5 928 €	+341 %
BFTLAB	15 000 €	0 €	
Forfait incubation	9 123 €	0 €	
Autres prestations	8 000 €	0 €	
PUI	0 €	-35 000 €	
Montant total production vendue	**422 316 €**	**322 293 €**	**+31 %**

Les prestations sont présentées par ordre d'importance décroissante.

La RIVP et le bonus représentent 60% des prestations facturées en 2025.

Les principaux facteurs de cette hausse sont la progression des remboursements incubés, l'augmentation des redevances locatives, l'apparition des produits BFTLab et forfait incubation.

Prestations d'accompagnement

Les prestations d'accompagnement comprennent principalement les financements obtenus dans le cadre du Fonds Parisien pour l'Innovation (FPI) et du dispositif Innov'Up Incubation.
En 2025, 5 FPI et 1 accompagnement Innov'Up Incubation ont été facturés.
Le Programme Universitaire d'Innovation (PUI) figure également parmi les produits liés à l'accompagnement. Le montant négatif enregistré en 2024 correspondait à une régularisation comptable liée à la révision de la convention PUI.

Produits liés aux incubés et conditionnés au succès des incubés

Les produits liés aux incubés comprennent principalement :

- les bonus
- les remboursements des dépenses prises en charge pendant l'incubation
- les redevances de loyers liées aux conventions
- de sous-occupation

Nouveaux produits 2025

L'exercice 2025 est marqué par l'apparition de la BFTLAB et du forfait incubation.
La BFTLAB correspond à des prestations d'accompagnement financées dans le cadre du Programme Universitaire d'Innovation (PUI).

6.2.4 Analyse détaillée des principaux produits

Bonus

Le produit lié aux bonus diminue de 5 % entre 2024 et 2025.
En 2025, un bonus de 40 001 € a été constaté à la suite de l'augmentation de capital de Deeplife, d'un montant de 5 000 153,73 €.
Le recouvrement de cette créance a nécessité plusieurs échanges avec l'entreprise et la mise en place d'un échéancier de règlement. Son absence de recouvrement aurait significativement réduit le résultat de l'exercice.
Concernant Sonio, le solde de 36 000 € HT a été réglé en 2025 dans le cadre d'un échéancier mis en place après des incertitudes de recouvrement constatées en 2024.

Redevances loyers

Le montant des redevances loyers s'élève à 26 170 € en 2025 contre 5 928 € en 2024, soit une hausse de 341 %.
Cette progression résulte à la fois de l'augmentation du nombre de sociétés facturées et de la mise en œuvre du nouveau modèle économique. Le taux de recouvrement est de 90% en 2025 contre 38% en 2024.

Année	Nombre de sociétés facturées
2025	12
2024	8

Le niveau de produit dépend principalement de la surface occupée, de la durée d'occupation des locaux et, dans le cadre de l'ancien modèle, des conditions de succès du projet incubé.
Les modalités du nouveau modèle économique sont présentées en section 6.2.5. Cette évolution contribue à renforcer la prévisibilité des revenus liés à l'hébergement des entreprises accompagnées.

Remboursement des dépenses incubés prises en charge pendant l'incubation

Le montant des remboursements incubés s'élève à 59 667 € en 2025 contre 27 967 € en 2024, soit une hausse de 113 %.

Année	Nombre de sociétés facturées
2025	19
2024	18

Cette progression résulte de l'augmentation des dépenses engagées pour certaines sociétés incubées, d'une amélioration du taux de recouvrement (64 % contre 34 % en 2024) et du rythme des sorties d'incubation conditionnant les échéances de facturation.

Revenus liés à la pépinière Paris Santé Cochin

Les revenus liés à la convention RIVP progressent de 2 % entre 2024 et 2025. Cette stabilité repose sur un taux d'occupation particulièrement élevé de la Pépinière Paris Santé Cochin, qui atteint 99,2 % en 2025.

6.2.5 Nouveau modèle économique

L'année 2025 marque le lancement opérationnel du nouveau modèle économique de Paris Biotech Santé.
Cette évolution vise à renforcer la soutenabilité financière et à améliorer la visibilité ainsi que la sécurisation de ses ressources liées à l'accompagnement des entreprises incubées.
Ce nouveau dispositif repose notamment :

- sur une nouvelle tarification des loyers
- sur la création du forfait incubation
- sur la réduction du caractère aléatoire du déclenchement de certaines ressources
- sur la diminution du recours à des mécanismes de facturation fortement différés dans le temps
- sur la suppression du bonus.

Dans le modèle historique, une partie des recettes dépendait du succès futur des entreprises incubées. Ces mécanismes pouvaient générer des délais de facturation importants et, dans certains cas, ne pas donner lieu à la perception des revenus attendus.
Le nouveau dispositif vise à mieux aligner les revenus de l'association sur les services rendus et l'occupation effective des espaces, tout en améliorant la visibilité financière de l'activité.
Les premières conventions d'incubation et de sous-occupation relevant de ce nouveau modèle ont été signées au cours du second semestre 2025. L'exercice 2026 constituera une année

de transition durant laquelle coexisteront encore le modèle historique et le nouveau modèle économique.

6.2.6 Dépendance et perspectives

Malgré l'amélioration observée en 2025, certains produits demeurent dépendants du niveau des financements publics, du succès économique des incubés, du rythme de déploiement du nouveau modèle économique.

L'exercice 2026 constituera une année de transition avec la coexistence du modèle historique et du nouveau modèle économique.

Une subvention d'investissement pour les locaux de Saint-Joseph a été accordée par la Ville de Paris à hauteur de 65 000€. La convention a été signée en décembre 2025.

6.3 Dépenses opérationnelles de l'incubateur et de la pépinière - (budget comparé en *annexe 13*)

L'analyse présentée dans cette section porte sur les dépenses opérationnelles hors taxes de la structure incubateur-pépinière. Ces dépenses regroupent les charges de fonctionnement de l'incubateur, les dépenses directement engagées au bénéfice des incubés ainsi que les charges supportées pour le compte de la pépinière Paris Santé Cochin. Elles sont issues de la comptabilité analytique mise en place par l'association pour le suivi de ses activités.

Ces dépenses s'élèvent à 779 815 € en 2025, contre 819 127 € en 2024, soit une diminution de 8 %.

Répartition des dépenses opérationnelles

Nature des dépenses	2025	2024	Variation
Charges indirectes de fonctionnement de l'incubateur	598 272 €	594 181 €	+1 %
Dépenses prises en charge pour les incubés	56 455 €	101 143 €	-44 %
Total incubateur	**654 727 €**	**695 324 €**	**-6 %**
Charges pour le compte de la pépinière	125 088 €	123 803 €	+1 %
Total général	**779 815 €**	**819 127 €**	**-8 %**

Cette évolution est principalement liée à la baisse des dépenses directement engagées pour les incubés, tandis que les charges de fonctionnement demeurent globalement stables.

Principales diminutions de dépenses

Poste	2025	2024	Variation
Dépenses prises en charge pour les incubés	56 455 €	101 143 €	-44 %
Honoraires de formation des incubés (PUI)	81 500 €	104 500 €	-22 %
Autres achats et charges externes	340 254 €	393 346 €	-13 %

Principales augmentations de dépenses

Poste	2025	2024	Variation
Honoraires juridiques et avocats	54 702 €	28 307 €	+93 %

Poste	2025	2024	Variation
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 148 €	23 926 €	+22 %
Charges de personnel	413 985 €	397 609 €	+4 %

Les principales diminutions concernent les dépenses directement engagées au bénéfice des incubés et certaines prestations financées dans le cadre du PUI, tandis que les principales augmentations résultent des travaux juridiques liés au nouveau modèle économique, de l'évolution des charges de personnel et des dotations aux amortissements et dépréciations.
La présentation qui précède repose sur une approche analytique des dépenses par activité. La section suivante présente les charges d'exploitation comptables figurant dans le compte de résultat de l'association.

6.3.1 Charges d’exploitations comptables

À la différence des dépenses opérationnelles présentées au point 6.3, les charges d'exploitation comptables correspondent aux charges enregistrées dans le compte de résultat de l'association. Elles incluent notamment les dotations aux amortissements et dépréciations ainsi que les écritures de régularisation comptables de l'exercice.
Les charges d’exploitation de la structure s’élèvent à 787 815 € en 2025, contre 827 871 € en 2024, soit une diminution globale de 5 %. Cette évolution résulte principalement de la réduction des achats et charges externes, dans un contexte de rationalisation des dépenses d’accompagnement et de fonctionnement.

Charges d’exploitation	2025	2024	Variation
Autres achats et charges externes	340 254 €	393 346 €	-13 %
Salaires et traitements	292 120 €	283 172 €	+3 %
Charges sociales	121 865 €	114 437 €	+6 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	29 148 €	23 926 €	+22 %
Impôts et taxes	4 062 €	3 896 €	+4 %
Autres charges	366 €	9 093 €	-96 %
Total charges d’exploitation	**787 815 €**	**827 871 €**	**-5 %**

Les charges de personnel et les autres achats et charges externes représentent près de 95 % des charges d’exploitation de la structure.

6.3.2 Charges indirectes de fonctionnement

Les charges indirectes regroupent les dépenses nécessaires au fonctionnement général de la structure : personnel, prestations externes, dépenses d’animation, documentation, communication, maintenance et frais administratifs.
En 2025, ces charges s’élèvent à 598 272 €, contre 594 181 € en 2024.
Cette stabilité résulte du maintien des moyens humains de la structure, d’une gestion resserrée des dépenses externes, d’une rationalisation des dépenses d’accompagnement.
L’association a maintenu un effectif stable de quatre salariés sur l’exercice.

6.3.3 Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les rémunérations de l'équipe de l'incubateur ainsi que les charges sociales associées.

Charges de personnel	2025	2024	Variation
Salaires et traitements	292 120 €	283 172 €	+3 %
Charges sociales	121 865 €	114 437 €	+6 %
Total charges de personnel	**413 985 €**	**397 609 €**	**+4 %**

Les salaires et traitements progressent modérément de 3 %, pour atteindre 292 120 €, tandis que les charges sociales augmentent de 6 %. Cette évolution résulte principalement des ajustements de rémunération intervenus sur l'exercice, de l'évolution des charges sociales associées et de la prise en compte des provisions sur congés payés.

6.3.4 Autres achats et charges externes

Les achats et charges externes regroupent les dépenses engagées auprès de prestataires et fournisseurs pour le fonctionnement de l'association et l'accompagnement des incubés (formations, expertises, prestations juridiques, maintenance, documentation, communication et autres services externes).

Ils s'élèvent à 340 254 € en 2025, contre 393 346 € en 2024, soit une diminution de 13 %.

Cette baisse traduit une gestion prudente des dépenses de fonctionnement et d'accompagnement, dans un contexte de visibilité limitée sur certaines ressources attendues.

Principales évolutions au sein des autres achats et charges externes

Poste	2025	2024	Variation
Autres achats et charges externes	340 254 €	393 346 €	-13 %
dont honoraires de formation des incubés (PUI)	81 500 €	104 500 €	-22 %
dont honoraires juridiques et avocats	54 702 €	28 307 €	+93 %

La diminution des autres achats et charges externes s'explique notamment par la baisse des dépenses de formation des incubés dans le cadre du Programme Universitaire d'Innovation (PUI), certaines prestations n'ayant pas été reconduites en 2025.

À l'inverse, les honoraires juridiques et d'avocats progressent fortement en raison des travaux menés sur le nouveau modèle économique et la création des conventions associées.

D'autres postes enregistrent également une baisse, notamment les dépenses d'études de marché, les honoraires techniques.

6.3.5 Charges affectées aux incubés

Les charges affectées aux incubés correspondent aux dépenses directement prises en charge par l'incubateur au bénéfice des sociétés accompagnées : prestations d'expertise, études de marché, accompagnement stratégique, prestations techniques, propriété intellectuelle ou accompagnement réglementaire.

Elles s'élèvent à 56 455 € en 2025, contre 101 143 € en 2024, soit une diminution de 44 %.
La diminution observée résulte principalement de la réduction des dépenses d'accompagnement directement financées par l'association au bénéfice des incubés.

6.3.6 Dotations aux amortissements et dépréciations

Les dotations aux amortissements et dépréciations s'élèvent à 29 148 € en 2025, contre 23 926 € en 2024, soit une hausse de 22 %.
Cette évolution est principalement liée à la poursuite de l'amortissement des actifs immobilisés ainsi qu'à l'ajustement des dépréciations sur certaines créances clients présentant des incertitudes de recouvrement.

6.3.7 Charges liées à la pépinière

Les charges supportées pour le compte de la pépinière sont stables et s'élèvent à 125 088 € en 2025, contre 123 803 € en 2024 (+1 %).
Cette stabilité traduit la continuité de l'exploitation et le maintien du niveau de services proposé aux entreprises hébergées.

6.4 Investissement

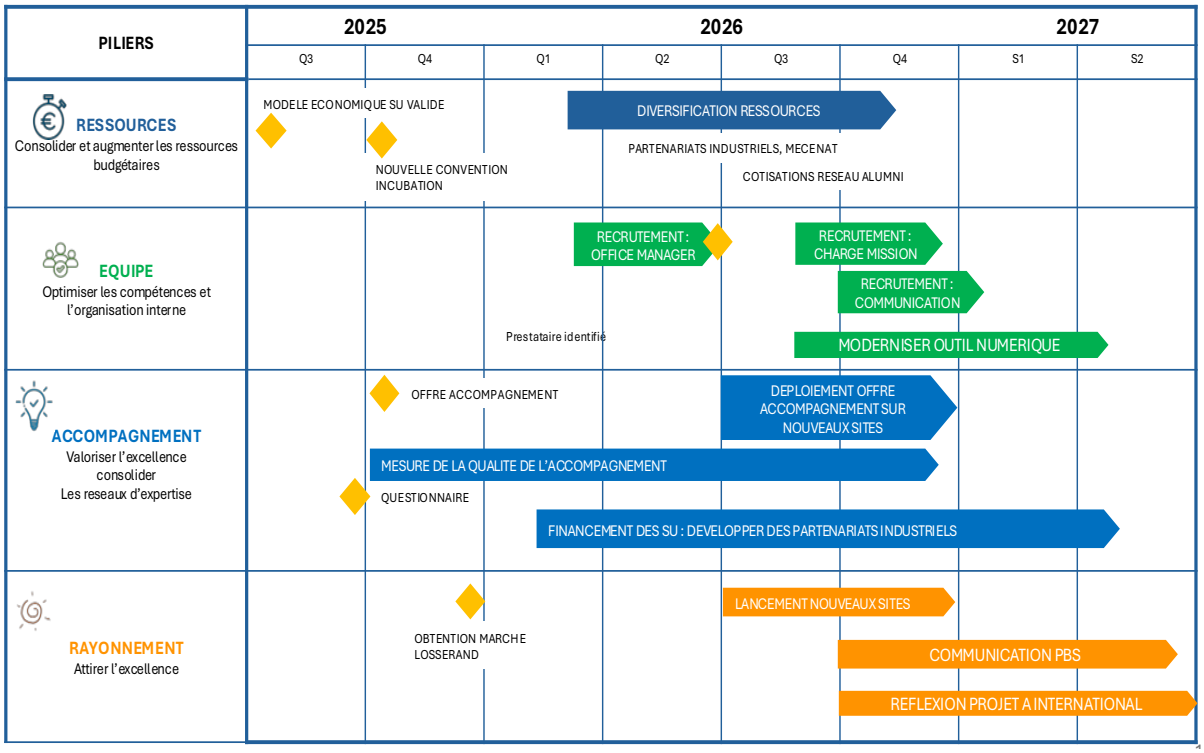
Une subvention d'investissement de 65 000 € a été attribuée par la Ville de Paris pour l'aménagement des futurs locaux de Saint-Joseph. La convention correspondante a été signée en décembre 2025.
Les travaux relatifs aux futures implantations Saint-Joseph / Saint-Luc commenceront en 2026.

Conclusion

L'exercice 2025 se traduit par un résultat net positif, une progression des fonds propres et une hausse de la trésorerie.
Ces évolutions reflètent à la fois la progression des prestations de services, le maintien d'un niveau d'activité élevé de la pépinière et la gestion prudente des dépenses engagées sur l'exercice.
Elles doivent toutefois être appréciées dans un contexte marqué par une visibilité limitée sur certaines ressources attendues, qui a conduit à différer certains projets dont les recrutements et à réduire les dépenses directement engagées au bénéfice des incubés.
Une partie du résultat repose sur des éléments non récurrents ou variables, notamment le bonus constaté à la suite de l'augmentation de capital de Deeplife et le report de certaines dépenses initialement envisagées sur l'exercice.
L'année 2025 constitue une étape importante dans l'évolution du modèle économique de Paris Biotech Santé vers des ressources plus récurrentes, plus prévisibles et moins dépendantes du succès futur des entreprises accompagnées.
C'est une année de prudence, de reports de dépenses et une dépendance encore significative à certaines recettes variables du modèle historique.

7. FEUILLE DE ROUTE 2025 - 2026 : REALISATIONS 2025 ET PERPECTIVES 2026

La feuille de route 2025-2027 présente l'état d'avancement des actions pour chaque pilier stratégique ainsi que les bases du plan d'actions prévu en 2026.



7.1 REALISATIONS 2025

L'année 2025 a été marquée par la validation du **nouveau modèle économique** de l'incubateur dédié aux startups et son application à travers **une nouvelle convention d'incubation.** Dans le cadre de la construction de la nouvelle offre d'hébergement, les négociations du cadre juridique avec **l'Université Paris Cité** se sont poursuivies incluant un nouveau site (Meary), les bases de la collaboration et les modalités liées au site d'hébergement ont été posées avec la **Fondation Hôpital Saint-Joseph**. Enfin, Paris Biotech Santé a obtenu le **marché RIVP Losserand** pour la sélection et l'accompagnement des startups en pépinière hôtel.

7.1.1 Ressources : contractualisation du nouveau modèle dédié Startups

Le 8 juillet 2025, le Conseil d'Administration a approuvé **la phase 1 du nouveau modèle économique de Paris Biotech Santé dédié aux startups incubées**, ainsi que le nouveau dispositif d'accompagnement et d'hébergement destiné aux entreprises plus matures.

L'équipe de Paris Biotech Santé a travaillé sur la **contractualisation de ce modèle** sur la base d'une **nouvelle convention d'incubation** finalisée en septembre 2025 et sur la mise à jour de la **convention de sous-occupation du domaine public** destinée aux sociétés incubées.

7.1.2 Equipe : 3 campagnes de recrutement au poste d'Office Manager

Entre février et octobre 2025, Paris Biotech Santé a conduit trois campagnes de recrutement pour le poste d'Office Manager. Malgré plusieurs phases de sélection et d'audition des candidats, ces campagnes n'ont pas permis d'aboutir à un recrutement répondant pleinement aux besoins et aux critères définis pour le poste.

7.1.3 Accompagnement : maintenir un haut niveau de qualité

Paris Biotech Santé a la volonté de maintenir et enrichir une offre d'accompagnement de qualité. Ainsi, Paris Biotech Santé a engagé un travail approfondi de **présentation de son offre de services**. **Un questionnaire d'évaluation de l'accompagnement** a été conçu afin d'inscrire notre accompagnement dans une logique d'amélioration continue et de co-construction avec les entrepreneurs.

7.1.4 Rayonnement : Déployer de nouveaux sites d'hébergement au service de l'innovation en santé

Université Paris Cité : **Négociation du cadre partenarial et un site supplémentaire**

A la demande de l'Université et du Doyen de la faculté de Santé, Paris Biotech Santé a soumis **une offre de service basée sur la sélection et l'accompagnement des entreprises** au centre universitaire MEARY au sein de l'hôpital Saint-Louis. Cette offre et son modèle économique est similaire à celle qui sera déployée sur les 2 autres sites universitaires.
Paris Biotech Santé a poursuivi les négociations avec l'Université Paris Cité afin de s'accorder sur les modalités de la convention d'occupation du domaine public.

La Fondation Hôpital Saint-Joseph : construction des bases du partenariat

La Direction de l'Innovation de l'hôpital Saint Joseph et Paris Biotech Santé se sont mis d'accord sur les fondements et les objectifs du partenariat :

- renforcer l'accompagnement des entreprises innovantes présentant un potentiel collaboratif avec les activités de l'Hôpital et favoriser leur intégration dans l'écosystème hospitalier ;
- Organiser leur hébergement au sein de l'incubateur de l'Hôpital.

300 m2 Surface totale	**+ 4 laboratoires** sur les 9 lots	**+ Un espace convivialité**

En étroite collaboration avec la Direction des Travaux, l'équipe de Paris Biotech Santé a travaillé sur la future configuration des locaux ainsi que sur le financement de l'opération de travaux et aménagement des locaux. Le Conseil de Paris a octroyé une subvention d'investissement à hauteur de 65 000 euros en décembre 2025.

Enfin, **un contrat de bail** a été négocié avec la Direction juridique de l'hôpital pour une durée de trois ans renouvelable permettant à Paris Biotech Santé de contractualiser directement avec les entreprises hébergées moyennant le paiement des charges annuelles.

Le Tiers-lieu HOLISTIC

Paris Biotech Santé a renforcé son implication dans l'écosystème d'innovation en santé à travers sa participation au consortium HOLISTIC, Tiers-Lieu d'innovation piloté par l'Hôpital Saint-Joseph et réunissant des acteurs académiques, de soins et d'accompagnement de l'innovation. Dans le cadre de ce partenariat, Paris Biotech Santé met son expertise au service de la sélection et de l'accompagnement des projets innovants et contribue à l'émergence de nouvelles solutions de santé, à l'image de Rheumacare, startup incubée bénéficiant d'un financement pour évaluer l'impact de son parcours de soins auprès des professionnels de santé.

Obtention du marché d'animation de la pépinière hôtel LOSSERAND

La RIVP détient un bail à construction signé avec la Ville de Paris. Le permis de construire a été accordé en juin 2023. Ce bâtiment est en cours d'aménagement par l'ajout d'un étage de laboratoires L1 et L2 et de salles de réunion.

5496 m2 Surface totale	**+ 1060 m2** de laboratoires	**21 lots** dont 11 L1 et 3 L2	**2027** Fin des travaux

La RIVP a procédé à la publication du marché d'animation en 2025.

En novembre 2025, **Paris Biotech Santé a remporté le marché d'animation** après deux phases de candidature (avril et octobre 2025). Ce marché comporte trois volets :

- **une tranche « ferme »** correspondant à la période de travaux 2026-2027 au cours de laquelle Paris Biotech Santé assure une **mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage**.

- une tranche optionnelle correspondant à **l'aide à la commercialisation** (début 2027)

- une tranche optionnelle correspondant à **l'animation du site** (fin 2027)

7.2 PERSPECTIVES ET AXES PRIORITAIRES 2026

Afin d'accompagner sa montée en puissance, Paris Biotech Santé poursuivra le renforcement de son équipe et le déploiement de son offre sur de nouveaux sites d'hébergement. La structure entend également intensifier les partenariats stratégiques favorisant l'accès au marché des startups accompagnées, tout en consolidant son modèle économique pour garantir la pérennité.

7.2.1 Renforcement de l'équipe et outil collaboratif

Janvier – Juillet 2026

- Finaliser le recrutement de l'Office Manager afin de renforcer les fonctions support et d'accompagner la montée en charge des activités.

Juillet – Décembre 2026

- Poursuivre le renforcement de l'équipe sur les volets accompagnement des entreprises et communication.
- Élaborer les fiches de poste en cohérence avec les besoins de développement de la structure.
- Lancer les campagnes de recrutement pour les missions identifiées.

Outils de travail collaboratif : mettre en œuvre le projet sous réserve de la disponibilité des ressources financières disponibles

7.2.2 Déployer l'offre d'hébergement et accueillir les premières startups à UP Cité et Saint-Joseph

Janvier – Juin 2026

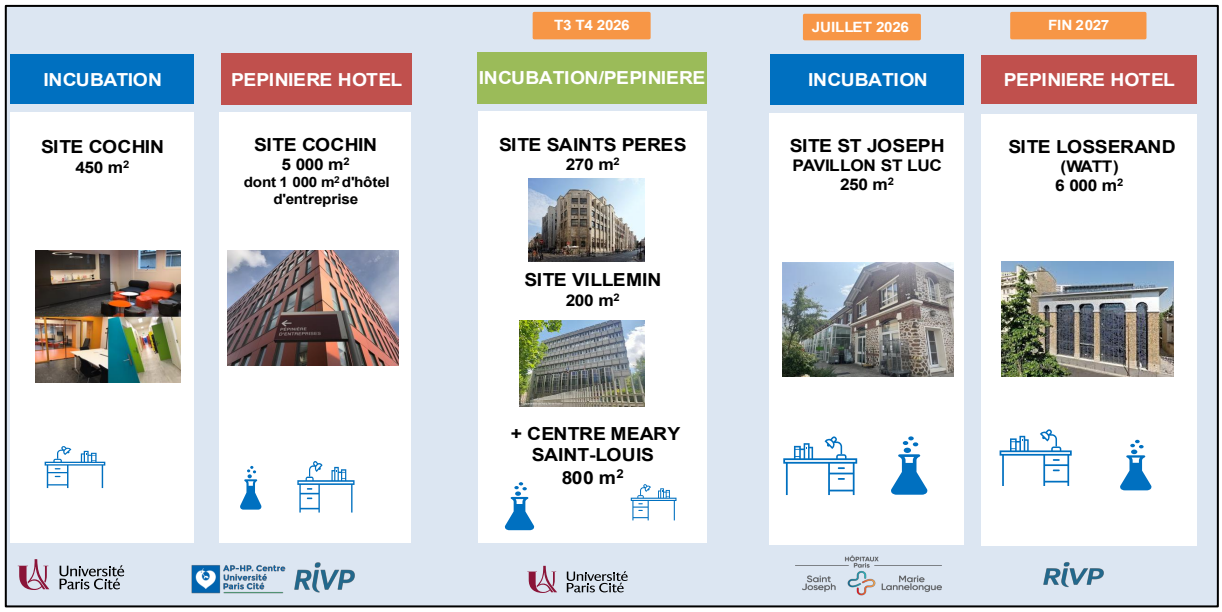
- Finaliser les travaux d'aménagement et l'équipement des sites.

- Finaliser les modalités contractuelles
- Signer les conventions d'occupation et le bail nécessaires à l'exploitation des sites.
- Préparer l'ouverture opérationnelle des espaces d'accueil des entreprises.

Juin – Décembre 2026

- Accueillir les premières entreprises sélectionnées au sein des nouveaux sites d'hébergement.
- Organiser une nouvelle sélection afin d'identifier de nouvelles entreprises
- Déployer les premières actions d'animation des sites
- Organiser des événements de communication et de valorisation afin d'assurer la visibilité des nouveaux sites et de leurs entreprises.

À travers ces projets structurants, Paris Biotech Santé confirme son rôle d'acteur de référence dans le développement de l'innovation en santé en Île-de-France.



7.2.3 La diversification des ressources : un axe prioritaire de développement vers les industriels et les Alumni

Juillet à Décembre 2026 :

- **Développer de nouveaux partenariats industriels** en engageant une démarche proactive de prospection visant à diversifier les sources de soutien de Paris Biotech Santé (partenariats événementiels, prestations de services, mécénat, sponsoring).
- **Structurer une offre de services dédiée aux Alumni** afin de maintenir un lien durable avec les entreprises accompagnées, renforcer la dynamique de réseau et identifier de nouvelles opportunités de collaboration et de valorisation de l'écosystème Paris Biotech Santé.
- **Étudier la mise en place d'un dispositif de mécénat** en conduisant une analyse juridique et fiscale destinée à évaluer les conditions de déploiement d'un cadre sécurisé et adapté au recours aux dons et au mécénat au bénéfice des activités de l'association.

7.3 Un budget prévisionnel 2026 construit dans un contexte de transition et de priorisation des dépenses

Le budget prévisionnel présenté s'élève **à 920 000 euros.**

Une visibilité financière encore partielle malgré des signaux encourageants

Le budget prévisionnel 2026 a été élaboré dans un contexte marqué par un décalage des calendriers de décision des principaux financeurs publics. Les arbitrages liés au budget de l'État ainsi que les échéances électorales municipales ont retardé la notification de plusieurs subventions structurantes pour l'activité de Paris Biotech Santé.

Des éléments favorables sont néanmoins intervenus au cours du premier semestre :

- Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a notifié le 11 juin 2026 une subvention de 255 000 €, en progression par rapport à 2024 (230 000 €).
- La Région Île-de-France a confirmé une enveloppe prévisionnelle de 30 000 €, dont le versement définitif sera conditionné à la réalisation des dépenses éligibles.

La contribution du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) demeure stable conformément à la convention conclue avec l'Université Paris Cité.
À ce jour, l'arbitrage de la Ville de Paris n'est pas encore connu. Le budget présenté repose donc sur l'hypothèse du montant sollicité par Paris Biotech Santé.

Une année de transition pour le modèle économique d'incubation

L'exercice 2026 marque également une phase de transition entre l'ancien et le nouveau modèle économique d'accompagnement des startups.

Dans une logique de prudence, aucune recette exceptionnelle liée aux mécanismes de bonus de sortie d'incubation n'a été intégrée au budget.

Par ailleurs, les ressources attendues du déploiement des nouveaux sites universitaires n'ont pas été prises en compte à ce stade. En l'absence de conventions définitivement signées et de visibilité sur le calendrier d'installation des entreprises, ni les loyers futurs ni les charges associées ne peuvent être estimés de manière fiable.

Une nouvelle ressource est toutefois identifiée avec le lancement du marché de la pépinière Hôtel Losserand. La première tranche de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage représente un produit prévisionnel de 70 000 € pour l'exercice.

Des priorités d'investissement ciblées pour accompagner la croissance

Dans ce contexte de visibilité encore incomplète, Paris Biotech Santé adopte une gestion prudente de ses dépenses et concentre ses moyens sur les projets les plus structurants pour son développement.

La priorité est donnée au renforcement de l'équipe afin d'accompagner la montée en charge des activités, l'ouverture de nouveaux sites et le déploiement du nouveau modèle d'accompagnement.

Certains projets identifiés comme importants pour la modernisation de la structure feront l'objet d'un déploiement progressif ou d'un redimensionnement dans l'attente de la consolidation des ressources. C'est notamment le cas du projet d'outils collaboratifs internes et de la démarche de responsabilité sociétale (RSE), dont les cahiers des charges seront ajustés en fonction des financements effectivement mobilisés au cours de l'exercice.

8. CONCLUSION

L'année 2026 marque une nouvelle étape dans le développement de Paris Biotech Santé. Après avoir posé les fondations de son nouveau modèle économique en 2025, la structure entend accélérer sa transformation autour de cinq priorités : attirer davantage de projets à fort potentiel issus de la recherche publique, renforcer la visibilité et l'attractivité de son offre dans un environnement concurrentiel, développer ses capacités d'accompagnement pour maintenir un haut niveau de service, réussir le déploiement de ses nouveaux sites universitaires et hospitaliers grâce à des partenariats stratégiques, et consolider un modèle économique durable fondé sur des ressources plus diversifiées et récurrentes.

Attirer des projets de qualité notamment issus de la recherche publique

Renforcer l'impact de la valorisation de la recherche est un enjeu partagé avec l'écosystème partenarial de Paris Biotech Santé et ses financeurs. Notre objectif est d'a**ccroître la qualité du portefeuille de startups accompagnées**, en sélectionnant des projets à fort potentiel scientifique, technologique et économique et **générer davantage de valeur scientifique et économique** en favorisant l'émergence de futures entreprises à fort impact. Cela implique une collaboration renforcée avec les acteurs de la valorisation et de la maturation, notamment à travers le PUI Valocité.

Renforcer l'attractivité et la visibilité de notre proposition de valeur

Dans un écosystème de l'innovation en santé de plus en plus concurrentiel, Paris Biotech Santé entend **affirmer davantage son positionnement et sa singularité**. L'enjeu est de renforcer la visibilité de son expertise, de démontrer l'impact de son accompagnement et de faire reconnaître la valeur ajoutée de son modèle auprès des entrepreneurs, des chercheurs, des établissements de santé, des investisseurs et des partenaires industriels. Partager des KPI pertinents est une des clés pour renforcer l'attractivité de Paris Biotech Santé et à conforter son rôle de référence au sein de l'écosystème francilien de l'innovation en santé.

Renforcer les capacités d'accompagnement pour développer une offre de qualité

L'accompagnement de cette croissance nécessite dès maintenant un renforcement des ressources humaines sur le long terme et des outils internes afin de garantir la qualité des services proposés aux entrepreneurs, notamment en termes de financement, d'accès aux industriels de notre écosystème et de visibilité de nos actions et de nos succès.

Réussir le déploiement des nouveaux sites et des partenariats stratégiques

Réussir la mise en exploitation opérationnelle des nouveaux sites universitaires et hospitaliers c'est offrir aux entreprises innovantes des conditions d'accompagnement et d'hébergement adaptées à leur croissance. La montée en puissance des partenariats avec l'Université Paris Cité, la Fondation Hôpital Saint-Joseph et la RIVP constituera un levier essentiel pour renforcer l'attractivité de l'offre de Paris Biotech Santé, attirer l'excellence et les projets en lien avec la recherche publique, et favoriser l'intégration des innovations au sein des établissements de santé.

Consolider un modèle économique durable

Après une année 2025 marquée par l'évolution de son modèle économique, et une dépendance encore significative à certaines recettes variables du modèle historique, l'enjeu pour 2026 est de consolider une trajectoire plus durable, fondée sur des ressources diversifiées et récurrentes et moins dépendantes des recettes variables issues du modèle historique d'incubation.

Cette stratégie implique de prioriser les projets en fonction des financements effectivement mobilisés. L'objectif est de préserver l'équilibre économique de la structure tout en soutenant son ambition : renforcer son rôle d'acteur de référence de l'accompagnement des startups santé, au service de l'innovation, du territoire et de ses partenaires.

Forte de cette dynamique, Paris Biotech Santé ambitionne de renforcer son rôle d'acteur de référence de l'innovation en santé en Île-de-France, en créant des passerelles toujours plus étroites entre recherche, entrepreneuriat, industrie et établissements de soins au bénéfice des innovations de demain.

SOMMAIRE DES ANNEXES

LES PROJETS

Annexe 1 : Projets examinés par l'équipe de Paris Biotech Santé en 2025

Annexe 2 : Projets sortis de l'incubateur au 31 décembre 2025

Annexe 3 : Projets en incubation au 31 décembre 2025

Annexe 4 : Demande de surfaces 2025

Annexe 5 : Candidats – Jury de sélection 13 mars 2025

Annexe 6 : Classement sociétés candidates – Jury de sélection du 13 mars 2025

Annexe 7 : Les sociétés installées dans la pépinière au 31 décembre 2025

LES CONVENTIONS

Annexe 8 : Convention Ville de Paris - fonctionnement

Annexe 9 : Convention Ville de Paris – investissement

Annexe 10 : Convention Ministère Enseignement Supérieur et de la Recherche

Annexe 11 : Convention Région Ile de France

LES ELEMENTS FINANCIERS

Annexe 12 : Projet de bilan 2025

Annexe 13 : Budget comparé au 31 décembre 2025

Annexe 14 : Budget prévisionnel 2026